

PATRONS ET OUVRIERS AU XIX^e SIÈCLE

De nombreuses études ont déjà été consacrées, à des niveaux divers, à l'insupportable condition ouvrière au XIX^e siècle, aux privilèges de la bourgeoisie capitaliste et à la pression paternaliste par laquelle la seconde maintenait sur la première son pouvoir exorbitant.

L'auteur de cette BT2 apporte une nouvelle pierre à cette recherche et risque fort -c'est notre souhait premier- de susciter nombre de vocations d'historiens chez les lecteurs.

L'originalité de cette brochure réside dans le fait qu'elle repose essentiellement sur l'analyse d'un ouvrage bien-pensant paru et plusieurs fois réédité au XIX^e siècle : *Conseils aux ouvriers sur les moyens d'améliorer leur condition* de T.H. Barrau, ouvrage couronné par l'Académie française.

Citations et commentaires s'entremêlent habilement et renforcées par des documents d'époque (cahiers et manuels scolaires, ...) nous plongeant au cœur de la longue souffrance des ouvriers du XIX^e siècle qui, ironie du sort, ignoraient tout de ce merveilleux ouvrage ... uniquement destiné à rassurer la classe dirigeante !

Mots-clés

bourgeoisie, capitalisme, chômage, conditions de travail, désordre social, grève, idéologie dominante, instruction, ordre établi, ouvriers, paternalisme, patronat, pauvres, politique sociale, riches, travail

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Les Greniers de l'histoire | 3 |
| - dominants et dominés | 3 |
| - ordre ou désordre établi | 5 |
| - les clés de la réussite | 8 |
| Le choix d'un métier | 10 |
| - le secret du bonheur | 10 |
| - de père en fils | 13 |
| - les devoirs des apprentis | 14 |
| - les bons maîtres | 16 |
| Vie privée | 18 |
| - les fruits amers de la passion | 18 |
| - la richesse des pauvres | 20 |
| - les leçons de la fourmi | 21 |
| - la honte de l'hôpital | 25 |
| - tout est bien qui finit bien | 27 |
| Un ouvrier exemplaire | 29 |
| - les devoirs du citoyen | 29 |
| - les risques de la promotion sociale | 30 |
| - patrons et ouvriers : même combat | 31 |
| - l'union du capital et du travail | 33 |
| - le clou du discours | 35 |
| Les heures sombres | 37 |
| - repos sacré et honteuse débauche | 37 |
| - le mauvais usage de l'instruction | 38 |
| - le travailleur sans travail | 38 |
| - le chômage, force honorable ou pernicieuse | 38 |
| - les bons choix | 42 |
| - les risques du métier | 44 |
| - la loi et le travailleur | 45 |
| Des conseils aux réalités | 47 |
| - Bibliographie | 47 |
| - prolongements | 47 |

Œuvre collective réalisée sous la coordination de l'ICEM-PÉDAGOGIE FREINET

Auteur: Guy CITERNE

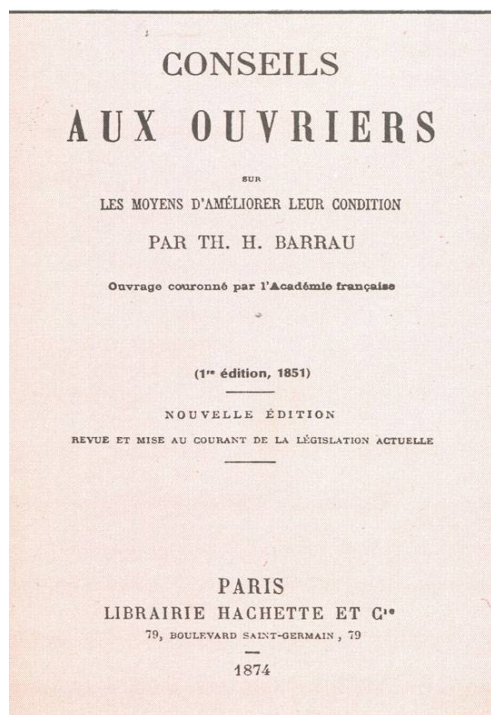
Collaborateurs: Marjolaine BILLEBAULT, Paul BADIN, Josée BATY, Marité BROISIN, Frédérique CASTEIGNAU, Magritte EMPRIN, Françoise VOYER et leurs classes, ainsi que Michel SEGUIN

Iconographie : M.BILLEBAULT, P.CARPENTIER, A.DHÉNIN

Maquette : M.BILLEBAULT (Novembre 2010)

LES GRENIERS DE L'HISTOIRE

Dans les greniers des vieilles écoles, construites quand les lois de 1881-1882 rendirent l'éducation primaire gratuite, laïque et obligatoire, s'entassaient bancs, tables, vestiges de bibliothèques, cartes géographiques, cahiers et autres témoignages du passé, le tout abandonné à la poussière, aux araignées, aux souris et aux pigeons, jusqu'à ce qu'un grand nettoyage ne livre bois et papiers aux flammes ou aux brocanteurs. Au cours de mes errances d'instituteur et de mes fouilles dans les « marchés aux puces », il m'est souvent arrivé de trouver de ces solides ouvrages à couverture toilée grise, destinés à résister à de multiples lectures. Parmi eux, *Conseils aux ouvriers sur les moyens d'améliorer leur condition*. Couronné avec applaudissements par l'Académie française, l'ouvrage retint l'attention du ministère de l'Instruction publique et fut expédié dans toutes les écoles - alors neuves - de France.



Les *Conseils aux ouvriers* s'avèrent un passionnant document/témoignage. Fastidieux et irritant certes, l'ouvrage si longtemps mis au rancart constituait néanmoins un excellent révélateur de mentalités passées, mais pas toujours dépassées, comme on pourra en juger. Avant de le parcourir, quelques rappels historiques s'imposent.

DOMINANTS ET DOMINÉS

En 1874, lorsque Th.-H. Barrau publie « *La nouvelle édition revue et mise au courant de la législation actuelle* » de son œuvre (dont la première version date de 1851), le second Empire (1851-1870) vient juste de s'écrouler, à la suite de la cinglante défaite infligée par la Prusse. La toute jeune III^e République paraît déjà grandement menacée. Il lui revient de signer les humiliants traités de capitulation, et l'armée française prend une triste revanche en écrasant impitoyablement la Commune de Paris (18 mars-28 mai 1871), une insurrection populaire d'inspiration socialiste*. A la tête du gouvernement, le général Mac-Mahon - qui commanda les troupes pour mater les Parisiens révoltés - ne cache pas ses sympathies royalistes. Imposant un prétendu « ordre moral » basé sur le respect de la religion et de l'ordre établi, le pouvoir s'oppose à toute démocratie réelle et prépare une restauration monarchique.

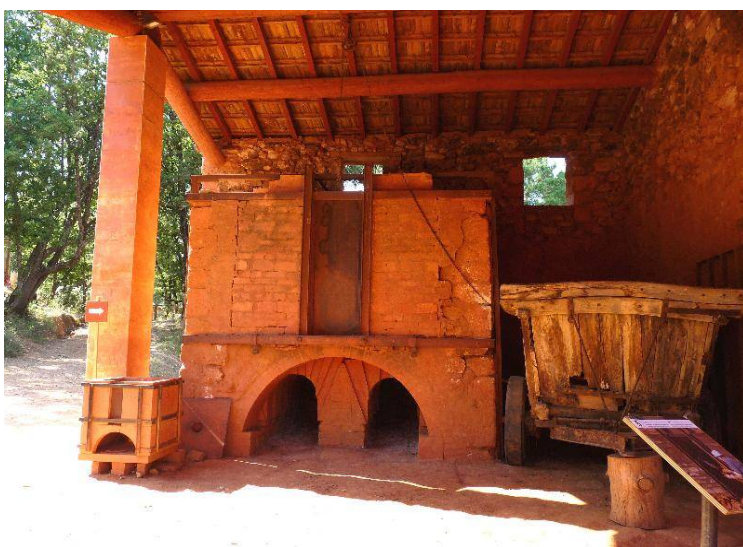
Dans un tel contexte, les *Conseils aux ouvriers*, qui exaltent à longueur de pages les vertus de la résignation et condamnent toute contestation, font figure d'œuvre de salut public. En effet, davantage que la victoire prussienne, la révolutionnaire **Commune de Paris** a effrayé les nantis, monarchistes et républicains confondus. Une fois les meneurs fusillés, emprisonnés, déportés ou assignés à résidence surveillée, restent les désespoirs et les colères muettes des survivants, colères toujours prêtes à se rallumer et à menacer l'« ordre » rétabli après la sanglante purge qui a suivi la défaite des communards.

Contre les germes de la subversion, à défaut de vouloir changer la société et de pouvoir anéantir les mécontents, il faut soigner les esprits. L'œuvre de Th.-H. Barrau propose précisément des remèdes pour garantir la paix sociale sans toucher aux bases sacrées du capitalisme, toujours vivace malgré les changements de régime politique.

Aussi ses *Conseils* reçoivent-ils un chaleureux accueil des notables, lors de leur première comme de leur seconde publication, sous la II^e République comme sous la III^e République.

Certes, l'ouvrage reflète avant tout la conception paternaliste d'une élite qui, faisant mine de se situer au-dessus de la mêlée politique, défend en réalité sa situation, au sommet d'une stricte hiérarchie construite selon la fortune. Minoritaire par le nombre, cette catégorie sociale détient, avec la richesse, le pouvoir économique et le pouvoir politique : postes-clés qu'elle n'entend point partager avec la population laborieuse des villes et des campagnes.

En effet, depuis la Révolution de 1789 qui mit fin à l'absolutisme royal et à la suprématie de la noblesse - système devenu inadapté à la transformation économique du pays -, la bourgeoisie d'affaires triomphante a adapté les slogans républicains à ses propres intérêts: **liberté** de fabriquer, de commercer et d'exploiter la main-d'œuvre ; **égalité** purement formelle, **fraternité** travestie en un patriotisme chauvin. Au nom de ce dernier sentiment, exacerbé par une propagande plus ou moins insidieuse mais toujours efficace, tous les citoyens riches ou pauvres doivent s'unir contre l'ennemi commun, jaloux de notre situation privilégiée, avide de conquêtes et spécialiste des coups tordus. Selon les opportunités, l'Angleterre et la Prusse jouent alternativement ce rôle d'épouvantail. En fait, l'ennemi, qualifié d'héritaire grâce à une tendancieuse utilisation de l'histoire, représente surtout un concurrent industriel dont il faut se débarrasser par tous les moyens (y compris la guerre). Outre l'oubli des conflits internes, cette ultime solution offre de surcroît l'avantage de résorber surproduction et chômage, ces deux tares congénitales du libéralisme sauvage.



Exaltant la résignation et la valeur suprême de la Patrie, l'idéologie dominante, colportée par le lauréat de l'Académie française (mais aussi par les écoles laïques et obligatoires), s'efforce de montrer aux ouvriers la voie à suivre pour se contenter de leur situation, éviter tout bouleversement social et se tenir prêts à se sacrifier pour le meilleur des pays.

*Four à ocre à Roussillon (84).
L'exploitation des carrières d'ocre a
fait vivre des milliers d'ouvriers à partir*

de la fin du XVIII^e siècle, pour s'éteindre en 1953.

La troupe n'intervient jamais pour défendre les maigres droits des ouvriers, mais pour soutenir le pouvoir souverain des patrons. Les grévistes exaspérés font face aux soldats alignés et armés, pendant que parlementent au milieu un notable en redingote et des officiers. Des Français, libres, égaux et fraternels...

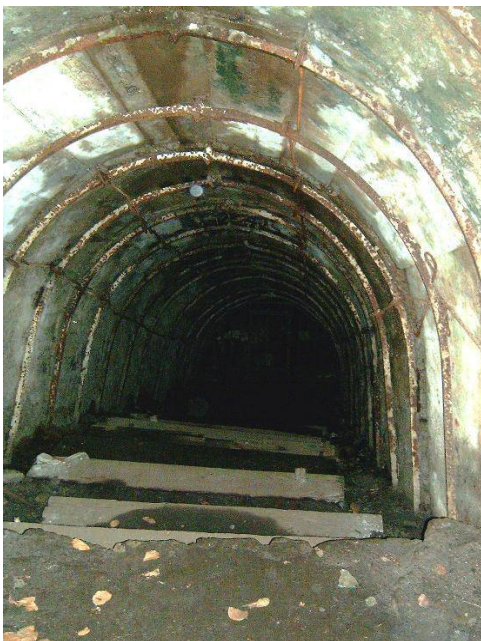
* Voir les BT n° 525 *La Commune de Paris* ; n° 719 *Sedan*, 1870 ; n° 726 *L'Année terrible*, 1871 et les BT2 n° 27, 28 et 30 *La Commune de Paris*.

ORDRE OU DÉSORDRE ÉTABLI ?

Derrière l'image du brave et bienheureux ouvrier, idéal aux yeux des possédants, se profile cependant une réalité moins idyllique. Lorsque l'ouvrage paraît, en 1851 puis en 1874, l'industrie achève de supplanter l'agriculture et les changements sociaux sont loin de s'opérer en douceur. Dans la France capitaliste, les prolétaires forment une puissante masse avec laquelle il faut désormais compter. Concentrés dans les usines de plus en plus importantes des régions attractives, exploités sans merci selon les implacables lois du profit, les ouvriers s'organisent et luttent pour améliorer leur situation d'esclaves des temps modernes, situation particulièrement dure pour les femmes et les enfants.

Émeutes, grèves, insurrections, barricades jalonnent cette période. Durement réprimées par la troupe, les révoltes de la misère aboutissent cependant au vote de lois protectrices. Par ailleurs, les autorités du pays s'effrayent particulièrement des ravages causés par un travail prématuré et excessif : un pourcentage inquiétant d'enfants ouvriers s'avèrent inaptes au service militaire devenu obligatoire, privant ainsi la nation de soldats. Enfin, le suffrage universel, accordé aux hommes de plus de vingt et un ans en 1848, mais muselé durant le Second Empire, retrouve davantage de valeur avec la IIIe République. Les députés doivent se soucier des voix populaires, ne serait-ce qu'à l'approche des élections.

Les *Conseils aux ouvriers* s'inscrivent dans cette importante période de l'histoire contemporaine, dont nous sommes encore largement tributaires. Volontairement ou non, l'ouvrage témoigne des volontés moralisatrices apaisantes des donneurs de leçons, opposées aux réalités têtues d'un monde du travail aux conditions de vie d'autant plus insupportables que la misère des prolétaires enrichit les plus riches. Les Conseils de Th.-H. Barrau révèlent le mur d'incompréhension qui sépare le sommet et la base de la pyramide sociale, cette production de l'injustice maintenue par les forces militaires et policières de l'État bourgeois.



Entrée d'une galerie des anciennes mines de Ronchamp (Haute-Saône). Les premières galeries furent creusées en 1810, et l'exploitation s'arrêta en 1958. Au plus fort de l'exploitation le bassin, qui comptait 26 puits sur 3 communes, employait plus de 1500 ouvriers.

En fait, si le livre reçut un accueil chaleureux des notables lors de ses deux éditions, il ne fut guère lu dans les campagnes. En témoigne l'impeccable état de conservation des exemplaires retrouvés dans les greniers d'écoles ou dans les caves du brocanteur. Selon les apparences, en un siècle, nul n'a feuilleté, ni même ouvert le chef-d'oeuvre littéraire et moral. En revanche, le délabrement d'autres vestiges des anciennes bibliothèques scolaires, les aventures du sapeur Camembert, de la famille Fenouillard, du savant Cosinus, les gros volumes de *La Nature* (une revue encyclopédique) et divers romans, révèlent de multiples lectures. Quelques manuels scolaires en

lambeaux, utilisés par des générations d'écoliers, serviront à illustrer les propos du lauréat de l'Académie française.

En effet, le discours réactionnaire de ce dernier - essentiellement soucieux de protéger l'ordre établi - n'appartient pas seulement à la bourgeoisie installée dans ses privilèges et détentrice de l'avoir, du savoir et du pouvoir. Les vertus du travail, de la famille et de la patrie, de l'épargne et de la soumission, forment également la base des leçons données dans les écoles de la IIIe République, devenue vraiment républicaine après ses débuts difficiles.

Tous les enseignements doivent *concourir à faire du petit Français « un homme honnête, un ouvrier intelligent, un brave soldat, un citoyen énergiquement dévoué à la défense des institutions nationales »*, proclame le Manuel des instituteurs, en 1873.

Certes, nuance d'emblée l'auteur, « *pour prévenir toute fausse interprétation de ma pensée, entendons-nous sur le sens du mot bien-être qui sera quelquefois employé dans cet écrit. Je désigne par cette expression un bien-être modeste et relatif, tel que le souhaite et l'espère un ouvrier raisonnable, c'est-à-dire la satisfaction des légitimes désirs qu'il lui est permis de former dans la sphère où la divine Providence l'a placé* ».

Mais peut-être est-il encore temps de profiter des sages conseils qui permettront au lecteur d'acquérir le « *bien-être* », même « *modeste et relatif* », sans quitter sa « *sphère* » de naissance, autrement dit son milieu social d'origine. Devenons donc, le temps d'une lecture, l'ouvrier Joseph, auquel s'adresse l'auteur. Pour ceux qui n'auraient pas compris l'allusion, rappelons que Joseph, le biblique charpentier, fut l'époux d'une Vierge/Mère à enfant unique. Un ouvrier exemplaire donc, aux yeux de Th.-H. Barrau, lequel ignore probablement que, dans les milieux populaires, on considère également Joseph comme le patron des cocus. Une telle attribution jetée, à l'insu de l'auteur, un révélateur éclairage sur les *Conseils aux ouvriers*.



L'industriel Godin fonda en 1859 un établissement de fabrication d'instruments de chauffage en fonte à Guise (Aisne). Il fit édifier de 1860 à 1880 son Familistère.

CONSEILS AUX LECTEURS

Afin de tirer le meilleur parti de cette BT2, on pourra envisager diverses utilisations :

1. Les événements politiques de la seconde moitié du XIX^e siècle, tout juste évoqués dans les pages précédentes, seront utilement complétés. Outre les manuels scolaires actuels (encore trop souvent marqués par l'idéologie dominante), on lira avec profit les ouvrages cités dans la bibliographie.

2. Lecture critique de l'ensemble, dont on dégagera les différentes composantes.

- Extraits des *Conseils aux ouvriers* (en *italiques* dans le texte ou en encadrés).
- Résumés, parfois ironiques, mais que j'ai voulu fidèles, des principales idées de T.H. Barrau .
- Documents complémentaires : pièces d'archives, témoignages (encadrés).
- Illustrations montrant les traces actuelles de l'industrie de l'époque
- Prolongements possibles (encadrés).

3. Des apports personnels divers (témoignages concernant le travail autrefois, archives familiales) ainsi que les ouvrages cités en bibliographie permettront **d'étoffer certains points** : travail des femmes et des enfants, apprentissages, évolution de l'école, histoire des syndicats ouvriers, luttes ouvrières, pouvoir d'achat, sécurité, etc.

4. D'un point de vue plus général, on réfléchira utilement à **la manière dont se fait et s'écrit l'histoire**. Tout document, même un cahier ou un livre scolaire, reflète à sa manière une vision du passé. Ainsi, à défaut de contenir « toute la vérité et rien que la vérité », un manuel d'histoire est toujours un objet d'histoire c'est-à-dire un témoignage qui nous renseigne d'abord sur son auteur et sur son époque, mais aussi sur ses lecteurs potentiels, des élèves en l'occurrence. (La présente brochure n'échappe pas à cette règle !)

Tiroirs et greniers recèlent encore bien des trésors menacés : documents écrits mais également objets abandonnés. Plus fragiles encore, les mémoires véhiculent les souvenirs de la quotidienneté d'autrefois. En les sollicitant d'abord, en apprenant à les utiliser ensuite, on pourra retrouver les manières de vivre des générations anciennes, devenir enquêteur/historien d'une époque dont les témoins se raréfient chaque année.

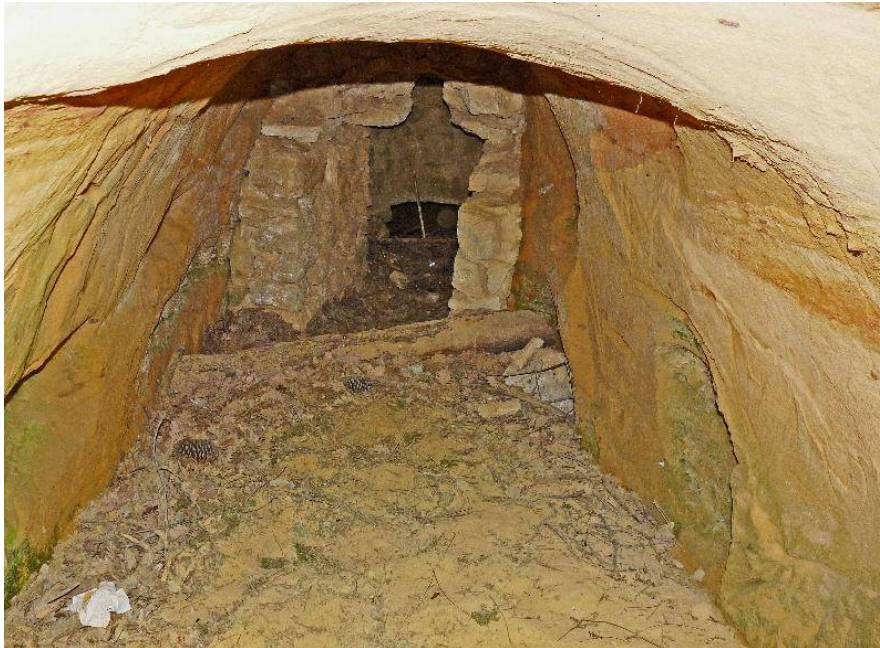
5. À partir de témoignages contemporains et de manuels scolaires d'aujourd'hui, il est également possible d'entreprendre **une semblable étude pour l'époque actuelle**.

Certains discours politiques et les articles de la grande presse reprennent, à quelque chose près, des arguments semblables à ceux des *Conseils aux ouvriers*. On n'aura guère de peine à les collecter puis à les discuter.

6. À la suite des *Conseils aux ouvriers*, on peut envisager la rédaction d'autres « conseils », destinés à des ouvriers ou à des écoliers, et encourageant le lecteur à la résignation ou à la lutte.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Avant d'aborder le détail des Conseils aux ouvriers, le sommaire donne le ton de l'ouvrage et révèle clairement les intentions de l'auteur. Pour rendre celles-ci plus perceptibles, on pourra rechercher les grands points traités (qualités du bon travailleur, défauts, vie privée, rapports avec les chefs, etc.), compter le nombre de pages consacrées à chacun, et traduire l'ensemble par un croquis récapitulatif. En s'aidant d'un ordinateur, il sera également intéressant d'évaluer la fréquence des mots employés... et de conclure.



Entrée de galerie dans une ancienne carrière d'ocre (Mormoiron -84)

PHASES SUCCESSIVES DE L' EXISTENCE DE L'OUVRIER

I. - APPRENTIS

Nécessité d'instruire les apprentis sur leurs devoirs,
Allocution à un apprenti sur ses devoirs : respect, dévouement, docilité envers son maître
Suite : discrétion
Suite : bonne volonté, application
Suite : zèle pour les intérêts du maître
Apprentissage dans les écoles d'arts et métier

II. - OUVRIERS PROPREMENT DITS ;

COMPAGNONS
Compagnonnage
Inimités entre les diverses sociétés de compagnons
Futilité des prétextes sur lesquels ces inimités sont fondées
Violences réciproques
Avenir du compagnonnage
Diverses positions des ouvriers : contre maîtres marchands

III. - PATRONS ; CHEFS D'INDUSTRIE

Passage de la position d'ouvrier à celle de patron
Parallèle entre ces deux positions
Inconvénients de la seconde
Qualités nécessaires à un chef d'industrie
Conditions indispensables au succès d'un établissement industriel

IV. - RELATIONS DES OUVRIERS ET DES PATRONS AVEC LES APPRENTIS

Comment on doit traiter les apprentis
Attention à les corriger de leurs défauts
Respect pour leur innocence
Obligations particulières du patron à leur égard

V. - RELATIONS DES OUVRIERS AVEC LES PATRONS

Travail consciencieux
Attachement
Déférence ; égards

VI. - RELATIONS DES PATRONS AVEC LES OUVRIERS

fermeté ; équité
Ménagements ; égalité de caractère
Surveillance morale
Soins bienveillants et généreux

I. - RELATIONS DES OUVRIERS ET DES PATRONS AVEC LE PUBLIC ET AVEC LE PAYS

Probité
Exactitude ; délicatesse
Obligation de ne pas livrer certains secrets de notre fabrication
Zèle à soutenir la réputation de l'industrie nationale

INTRODUCTION

CONSIDÉRATIONS SUR LA PROFESSION D'OUVRIER

Avantages de cette profession
Sa dignité ; son indépendance
Objet des conseils adressés aux ouvriers dans ce livre
Plan de l'ouvrage

DES CAUSES QUI EMPÊCHENT L'OUVRIER D'AMÉLIORER SA POSITION

I. - DISSIPATION ; INCONDUITE

Dangers de la dissipation et de l'intempérance
Moyen de s'en préserver
Écarts ridicules et odieux où elles entraînent
L'inconduite abrute l'esprit et déprave le cœur
Il n'est jamais trop tôt pour commencer à se bien conduire
Il n'est jamais trop tard pour renoncer aux habitudes vicieuses

II. - IMPRÉVOYANCE ; UNIONS PRÉCOCES

Inconvénients des unions précoces
Une famille nombreuse est, dans les campagnes, une ressource pour l'ouvrier
Dans les villes, elle est pour lui une cause de ruine

III. - NÉGLIGENCE ; DÉSORDRE PÉCUNIAIRE

Malheureuses suites du défaut d'ordre et d'économie
Situation fâcheuse de l'ouvrier qui contracte des dettes
Abus des avances faites à l'ouvrier par le patron

IV. - ENTRAÎNEMENTS POLITIQUES

Malheur de l'ouvrier qui se livre à une politique de bouleversement
Extravagance et danger des émeutes
Quelle conduite il faut tenir lors des émeutes

MOYENS PAR LESQUELS L'OUVRIER PEUT AMÉLIORER SON SORT

I. - BONNE CONDUITE

Combien il est facile au jeune ouvrier de se bien conduire
La mauvaise honte, obstacle à la bonne conduite
Nécessité de la surmonter
Choix des camarades et des amis
La religion, principe et garantie de la bonne conduite

II. - INSTRUCTION, HABILITÉ

Connaissances nécessaires à tous les hommes
Connaissances utiles à tous les hommes
Instruction professionnelle ; choix d'une profession, moyens de s'y rendre habile
Amour de la profession qu'on exerce
Malheur et folie de l'ouvrier qui n'aime pas sa profession
Désir d'exceller ; sort heureux de l'ouvrier qui excelle dans son art

III. - EMPLOI DU TEMPS, TRAVAIL

Diverses manières de perdre le temps
Sage emploi du temps
Ce que c'est que savoir travailler
Règles auxquelles le travailleur doit se conformer
Règles du dimanche ; oisiveté du lundi

IV. - ÉCONOMIE, ÉPARGNE

Nécessité et avantages de l'économie
Accumulation des petites épargnes
Exemple de cette accumulation
Résultats d'une économie de dix centimes
Suppression des dépenses inutiles
Bien-être progressif ; fruit de l'épargne

CIRCONSTANCES ACCIDENTELLES DE L'EXISTENCE DE L'OUVRIER

I. - CHÔMAGES ; CRÈVES ; COALITIONS

Chômages périodiques
Chômages accidentels ; cessation d'industrie
Chômages volontaires ou grèves
Inconvénients des grèves
Coalitions

II. - ASSOCIATIONS

Avantages des associations ouvrières, plus spécieux que réels
Difficultés administratives qui s'opposent au succès des associations
Difficultés matérielles
Difficultés morales
Succès et insuccès

III. - SERVICES IMPOSÉS PAR L'ÉTAT

Service militaire
Service de la garde nationale
Service du jury

V. - ÉMIGRATION

Tendance des ouvriers de quelques pays à l'émigration
Misère des ouvriers agricoles qui émigrent aux États-Unis
Émigration en Algérie

HYGIÈNE DE L'OUVRIER

I. - HABITATION

Choix d'un logement
Aération
Propreté

II. - ALIMENTATION

Inconvénients des liqueurs fortes prises le matin ; ce qu'il faut y substituer
En quoi doit consister l'alimentation de l'ouvrier
Bons effets de l'usage modéré des boissons fermentées

III. - PRÉCAUTIONS

Nécessité de s'abstenir des excès de travail
Imprudences à éviter quand on marche, quand on si on a chaud, quand on a soif
Précautions à prendre contre les brusques variations de température

BUDGET DE L'OUVRIER

I. - RECETTES ET DÉPENSES

Calcul de la recette et de la dépense annuelle
Notes régulièrement tenues et régulièrement relevées
Exactitude et rigueur dans les comptes
Évaluation des profits industriels

II. - EMPRUNTS

Emprunt sans intérêt
Emprunt avec intérêt sur billet ou sur parole
Emprunt sur hypothèque ; emprunt chez un banquier
Mont-de-piété

III. - PLACEMENTS

Avantages des caisses d'épargne
Conditions des placements aux caisses d'épargne
Placements en rentes sur l'état
Placements à la caisse des retraites
Observations sur ces diverses sortes de placements
Nécessité indispensable de l'union du travail et du capital
Capital fixe ; capital de circulation
Véritable définition du capitaliste

III. - LE TRAVAIL ET LE SALAIRE :

Origine et explication du salaire
Fixation et variations du salaire
Causes de l'abaissement excessif du salaire leur apparente du salaire ; sa valeur réelle

IV. - LE TRAVAIL ET LES MACHINES

Utilité des machines
Contre l'emploi des machines ; réponse

V. - LE TRAVAIL ET LE COMMERCE

Reproches faits au commerce au nom du travail ; futilité de ces reproches
Services rendus par le commerce à l'industrie

VI. - LE TRAVAIL ET LE BIEN-ÊTRE

Influence de l'absence de tout bien-être sur l'ouvrier
Heureux effets du désir et de la possession de ce bien-être

CONCLUSION

LE CHOIX D'UN MÉTIER

LE SECRET DU BONHEUR

« Pour trouver dans une profession une ressource toujours sûre et un moyen de prospérité, il faut y exceller; pour parvenir à y exceller, il faut l'aimer; et pour l'aimer, il faut la bien choisir. »

Comment ne pas être d'accord avec l'auteur des *Conseils aux ouvriers* ? Choisir son métier et l'aimer, quel bel idéal! Th.-H. Barrau ne glisserait-il pas soudainement dans l'utopie ? Nullement: il suffit de poursuivre son oeuvre édifiante pour se convaincre qu'il n'a rien d'un doux rêveur.



Ancien puit de mine d'ardoise, Trélazé, Maine-et-Loire

« Le choix d'une profession est donc fort important. Il n'est cependant pas sujet à de grandes difficultés. » Coup de théâtre ! J'imagine le sourire ravi de Joseph et la mine désolée de toutes les générations qui ont méprisé cet ouvrage, ignorant que sous la triste couverture grise se cachait un trésor. Mais ne laissons pas trop languir le lecteur soucieux d'apprendre le secret du bonheur. Pas de très grandes difficultés donc à exercer le métier de son rêve, affirme le lauréat de l'Académie française. Il suffit de ne pas viser plus haut que sa condition natale.

« Très peu d'obstacles s'opposent à ce que les parents donnent à leurs enfants la profession mécanique qui leur paraît convenir le mieux. Il n'y a point de sommes importantes à dépenser, de sollicitations à faire, de faveurs à obtenir; dès qu'on frappe à la porte d'une profession industrielle, elle s'ouvre à deux battants.

[...] A celui qui veut devenir ouvrier, dans quelque métier que ce soit, on ne demande que de la bonne volonté et du temps. »

De la bonne volonté et du temps, Joseph en a justement à revendre. C'est même là - avec sa force de travail - sa seule richesse.

Certes, il conviendra de tenir compte des aptitudes physiques et de l'inclination à exercer telle ou telle tâche : *« Tel qui languirait et s'étiolerait bientôt si on lui imposait une vie sédentaire, sera un robuste charpentier, un hardi couvreur; tel qui ne peut souffrir le soleil et la pluie, sera un adroit tailleur d'habits. [...] Tel, un médiocre tailleur de pierres, qui eût été un ébéniste habile si l'on n'avait pas contrarié son désir. »*

Joseph est décidément un chanceux. En effet *« dans les arts mécaniques* (remarquez bien cette circonstance qui est tout à l'avantage de ceux qui s'y livrent), *il ne faut ni inspiration du ciel, ni dons exceptionnels du génie. Il ne faut qu'avoir une inclination naturelle, secondée par une volonté persévérante et cultivée par les soins d'un bon maître. »*

À la même époque et sur le même thème, l'historien Michelet écrit :

« Aujourd'hui de nouveaux métiers sont créés, qui ne demandent guère d'apprentissage et reçoivent un homme quelconque. Le véritable ouvrier, dans ces métiers, c'est la machine; l'homme n'a pas besoin beaucoup de force, ni d'adresse; est là seulement pour surveiller, aider cet ouvrier de fer. Cette malheureuse population asservie aux machines comprend 400 000 âmes, ou un peu plus. C'est environ la quinzième partie de nos ouvriers: Tout ce qui ne sait rien faire vient s'offrir aux manufactures pour servir les machines. Plus il en vient, plus le salaire baisse, plus ils sont misérables. »



*Anciennes mines de Ronchamp,
mécanisme d'aération*

Et si l'inclination faisait défaut ? Si Joseph ne voulait devenir ni un robuste charpentier, ni un hardi couvreur, ni un adroit tailleur de pierres ou d'habits ? Allons donc ! « *En fait d'arts mécaniques, on a raison de dire que vouloir c'est pouvoir.* » affirme Th.-H. Barrau, avant de conclure péremptoirement : « *Car c'est -là une condition indispensable de succès, Joseph : il faut que l'ouvrier aime sa profession et que la sympathie s'accorde toujours avec le devoir.* »

Ce texte n'appelle-t-il pas d'autres « questions et analyses d'idées » que celles prévues par l'auteur ?

E. Toutey, Lectures primaires, 1909.

MOIS DE DÉCEMBRE

30. – La fabrication du verre

Pénétrons pour un moment dans cette grande usine appelée *verrière*. Et d'abord bouchons-nous les oreilles, car le bruit de l'usine est formidable :

Autour d'une halle immense, brillent plusieurs fours sur lesquels nous devinons que l'on fait fondre dans des creusets les matières destinées à obtenir le verre: du sable fin, de la soude, ou bien de la potasse, etc. Autour des fourneaux vont et viennent des hommes et des enfants, noircis par la poussière et la fumée, ruiselants de sueur, qui travaillent dans une chaleur suffocante. Quels outils ont-ils dans les mains ? Chacun une grande *canne*, ou long tube de fer.

Regardez celui qui vient de plonger sa canne dans la masse de verre fondu: il la retire avec un peu de pâte de verre au bout, et il souffle de toutes ses forces comme lorsque vous faites des bulles de savon avec un brin de paille. Mais vous . pensez bien que ce n'est pas aussi facile. La canne passe ensuite aux mains d'autres ouvriers qui allongent la bulle en la balançant dans l'espace.

Elle devient une sorte de long cylindre; on le coupe aux deux bouts, on le fend, on l'étend sur une plaque de fonte et on l'aplatit avec un râteau de fer.

C'est maintenant une belle plaque de verre mince, régulière, qui se refroidit petit à petit et qui sera tout à l'heure absolument semblable *aux vitres* de nos fenêtres.

Telle est la partie la plus simple de la fabrication du verre. Mais il y a bien d'autres opérations, soit pour faire les bouteilles, soit pour faire les verres à lunettes, soit pour obtenir le cristal qui rend un si beau son quand vous le frappez légèrement.

Mots expliqués

Creuset : Vase très résistant de terre ou de métal dans lequel on fait fondre les minerais.

Cylindre : Corps ayant la forme d'un tuyau de poêle plus ou moins allongé.

Questions et Analyse des idées

1. Comment s'appelle l'usine où on fabrique le verre ?
2. Que voit-on dans cette usine ? –
3. Quelles matières fait-on fondre pour obtenir le verre ?-
4. De quel outil se servent les ouvriers verriers ? –
5. Comment fabrique-t-on une vitre ?
- 6. Citez un certain nombre d'objets en verre

Devoir (Élocution et Rédaction).

Que fait l'ouvrier représenté sur la gravure ?

DE PÈRE EN FILS...

A moins qu'un enfant « *ne se signale par des dispositions extraordinaires* », la sagesse commande de l'élever dans la même condition que son père. « *C'est un travers aujourd'hui trop répandu, que de faire quitter à un enfant la charrue, l'établi, la forge, pour le préparer par une éducation coûteuse à une profession libérale.* »

« *On s'exagère à soi-même les inconvénients de la position que l'on occupe, parce qu'on les connaît par expérience; il n'en est pas de même des autres positions : on n'en aperçoit que les dehors, qui sont toujours brillants ; quant aux inconvénients qu'elles peuvent receler, on ne les aperçoit pas, ou on n'en apprécie pas la gravité. De là tant de déceptions, châtement d'une tendresse paternelle poussée à l'excès. « Je voudrais, dit-on, pour mon fils, un état moins dur que le mien. »* Bonnes intentions, certes, mais qui ne résistent guère à un examen des réalités. En voulant élever son enfant au-dessus de sa propre condition, l'ouvrier comme son rejeton s'exposent à de cruels désenchantements.

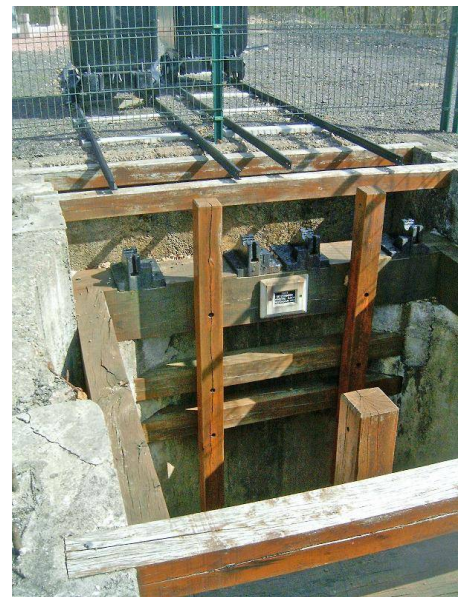
Tout d'abord, les onéreuses études, offertes à coups de sacrifices, vont donner à l'écolier une ambition qu'il ne pourra pas satisfaire : « *La pire des misères est la misère dorée. Votre fils eût été un ouvrier à son aise, indépendant et fier. Vous en avez fait un monsieur gêné, asservi aux caprices de tout le monde. Il eût épousé une femme selon son cœur; il marchandera un mariage qui le rendra malheureux.* »

Pour exceptionnelle qu'elle soit, une réussite risque d'entraîner plus de déboires que de satisfactions : « *Quelquefois aussi, j'ai peine à le dire, ce fils, devenu un important personnage, ne se tient guère honoré d'appartenir à un père et à une mère dont la parole et les habitudes, contrastant avec celles du monde brillant où il vit, les couvrent (il se le figure du moins) d'un ridicule qui rejaillit sur lui-même: il en souffre, il en rougit. Voilà des parents bien récompensés de s'être complètement oubliés pour lui !* »

« *Un garçon de charrue qui gagne 300 F, et qui, au bout de l'année, a su en économiser 200, est plus riche que tel employé, à Paris, qui reçoit 4 000 F, et qui, au bout de l'année, n'a pour reliquat que des dettes.* »

Argumentation convaincante, non ? La conclusion ne peut qu'achever de rallier les lecteurs encore sceptiques. « *Le bonheur de l'homme est dans le calme de la conscience et dans les saintes joies de la famille ; grâce au ciel, la nature de la profession n'y entre pour rien.* »

Anciennes mines de Ronchamp, puits d'aération



LES DEVOIRS DES APPRENTIS

Les Serviteurs

14° Leçon

Devoirs des Serviteurs et des Ouvriers à l'égard des Maîtres et des Patrons

LEÇON

1. Si à la sortie de l'école nous sommes placés comme domestiques ou comme apprentis, nous aurons de nouveaux devoirs à remplir, nous devons être polis envers nos maîtres ou nos patrons, leur obéir pour tout ce qui regarde le service, prendre soin de leurs intérêts comme s'il s'agissait des nôtres et surtout avoir la plus grande probité.

2. Si nous sommes apprentis, nous devons bien écouter les leçons de notre

Le Livre unique de morale et d'instruction civique, 1898.

Grâce aux conseils du bon Monsieur Th.-H. Barrau, Joseph aime donc le métier qu'il a choisi. Ou qui l'a choisi ? Trêve de subtilités : le raisonnement du philanthrope* lauréat de l'Académie française touche à la perfection. (Quant à la manière de faire avaler des couleuvres tout au moins.)

Première et essentielle étape que celle de l'apprentissage : aussi convient-il de ne pas la gâcher, dans l'intérêt du maître comme du futur ouvrier. Dans ce but, le donneur de conseils adapte son discours aux jeunes concernés : « *Pour que ce résumé soit mieux à leur portée, car je suppose qu'on le leur fera lire, je vais le mettre sous la forme d'une allocution directe. Voici donc, à peu près, ce que doit dire à un jeune apprenti une personne qui lui porte intérêt.* »

Dans les grandes lignes, ce résumé appelle l'apprenti à l'obéissance, au respect et au dévouement à son maître, lequel succède aux parents pour faire du jeune garçon un bon ouvrier « *à même de gagner honnêtement sa vie* ». Ce dernier déplore-t-il la sévérité de sa « *nouvelle famille* » ?

« *Songe que toutes les contrariétés qu'on te fera éprouver sont pour ton bien; ne t'en irrite jamais; point de dépit, point de rancune secrète, point de larmes ; prends tout en bonne part; sois reconnaissant d'un reproche, d'une réprimande, d'une punition, et ne va pas follement te figurer qu'on te veut du mal, parce que, par de rudes exigences, on assure ton bonheur à venir. Tu le sentiras plus tard.* »

Mais une parfaite soumission ne saurait suffire. L'apprenti ne se contentera pas d'avalier ses larmes, il devra encore faire preuve de bonne volonté, d'application et de zèle: « *Souviens-toi que les intérêts de ton maître doivent être sacrés pour toi. Défends-les en toutes circonstances. [...] Dans l'intérêt de ton maître, et aussi dans le tien, il y a trois choses que tu dois ménager avec un soin extrême : les outils, les matériaux, le temps. [...] Le temps de l'apprenti, c'est le trésor de son avenir; c'est aussi le dédommagement des peines que son maître s'est données pour l'instruire.* »

Enfin, dans sa « *nouvelle famille* », l'apprenti se montrera d'une discrétion irréprochable. « *Ne regarde pas ce que l'on ne veut pas montrer à tes yeux ; n'écoute pas ce qui n'est point dit pour tes oreilles ; ne cherche point à pénétrer les secrets de la maison.*

« *Surtout, ne redis pas au dehors ce qui s'y passe, ne répète point ce que tu as entendu. Pour tout ce qui concerne la maison de ton maître, sois muet, même avec tes parents, auxquels tu dois la confiance entière de ce qui te regarde, mais rien de plus. Ne leur fais jamais de plaintes ; sache plutôt supporter quelque chose qui ne te paraîtrait pas juste. Ne dis point que l'on t'a brusqué, que l'on t'a maltraité, que tu es mal couché, que tu es mal nourri. Ces rapports font naître la mésintelligence entre les deux familles et ont souvent des résultats déplorables.* »

Au petit apprenti donc de souffrir en silence. Il ne manquera pas de recevoir plus tard la récompense de son obéissance, de son dévouement et de ses chagrins retenus.

J. Baudrillard, M. Kuhn, *Lectures faciles*, début du, XX* siècle.

77'. L'APPRENTI MAÇON

Récitation

I

« Plus tard, je tiendrai la truelle
Mais, n'étant qu'un petit garçon,
En attendant, sur mon échelle,
Je suis manœuvre d'un maçon.

II

Et je lui porte ; sur ma tête,
Ce qu'il demande à tout moment,
Dans l'auge en bois que je tiens prête :
La chaux, le sable ou le ciment;

III

Et puis, je le regarde faire
Pour être un maçon à mon tour ;
C'est le métier que je préfère :
On chante au grand air tout le jour !

IV

Le mur monte, pierre sur pierre :
On monte avec lui haut, plus haut !...
On peut faire une ville entière !
Voilà le métier qu'il me faut: »

D'après J. AICARD

Explications. - *Manœuvre* qui travaille de ses mains; ici, aide, apprenti ;
- *auge*.,. caisse en bois où les maçons gâchent le plâtre, le ciment



Château de Langeais, restauration à l'ancienne

* Philanthrope : qui aime l'humanité.

LES BONS MAÎTRES

De leur côté, les maîtres adopteront un comportement paternel: ferme mais humain. Ils éviteront notamment d'abuser de leur autorité pour humilier ou faire souffrir inutilement les jeunes qui leur sont confiés. « *Oui, sans doute, il faut tenir les enfants dans la crainte; mais il ne faut pas leur faire peur. [...] Tenez un enfant dans la crainte, il deviendra un bon sujet; faites-lui peur, il deviendra un idiot, ou ce qui est encore pire, un hypocrite.* »

Les Serviteurs

15° Leçon

Devoirs des Maîtres et des Patrons à l'égard des Serviteurs et des Ouvriers

Nos serviteurs sont nos semblables, nos frères. S'ils ont des défauts, ils ont bien souvent aussi des qualités que nous n'avons pas. Regardons-les comme des amis et traitons-les avec douceur.

Le livre unique de morale et d'instruction civique, 1898.

Par ailleurs, un maître digne de son rôle ne saurait encourager les apprentis à fumer ou à boire, ni à laisser tenir devant eux des propos susceptibles d'offenser la pudeur des adolescents. En « *bon père de famille* », il exigera notamment que le garçon dont il assume la garde accomplisse ses devoirs religieux: « *Envoyez-le au catéchisme de persévérance: institution excellente, que les chefs de famille doivent encourager de tous leurs efforts.* » L'apprenti y apprendra à respecter ses parents et ses maîtres.

Revenons à Joseph qui, son apprentissage terminé est devenu un homme. Il lui faut maintenant réussir sa vie d'ouvrier. Bien des embûches encore l'attendent. Heureusement, le bon monsieur Th.-H. Barrau offre, dans ses *Conseils*, tous les moyens pour prévenir les faux-pas, corriger les erreurs, faciliter les choix et préserver l'ordre établi. Les manuels scolaires l'appuient de tout le poids de leurs histoires et de leurs images édifiantes.

VIE PRIVÉE

LES FRUITS AMERS DE LA PASSION

Avant toute chose, l'ouvrier soucieux de sa dignité et de son avenir doit fuir la dissipation, l'intempérance et l'endettement: autant de gâchis de temps, de force, de santé et, en conséquence, d'argent. Mais il ne lui suffit pas d'être sobre, sage et travailleur. Il lui faut encore maîtriser sa sexualité. Bien entendu, pas question de s'abandonner à une liaison illégitime : « *nid de misère et de vices [...] source impure dont découle la plupart des fléaux sociaux qui désolent les grandes cités* ».

MES DEUXIÈMES LECTURES

lades lui feront voir, en plein jour, des choses extraordinaires, des flammes, des lueurs fantastiques*. On raconte qu'un mécanicien* de chemin de fer apercevait devant lui, sur la voie, toutes sortes d'obstacles qui n'existaient pas réellement; il arrêtait alors son train, au risque de causer de graves accidents.

6. Plus curieuse encore était la folie d'un cocher qui voyait sous les objets multipliés par dix: dix arbres au bord de la route quand il n'y en avait qu'un seul !

7: Ces malheureux qui ont perdu la raison à force de boire sont des fous et souvent des fous dangereux. On a calculé que les trois quarts de ceux qui peuplent les maisons de fous sont des buveurs incorrigibles qu'on a dû enfermer pour les empêcher de faire du mal :

Petits calculs. - Un ivrogne dépense en moyenne 28 francs par mois au cabaret. Combien : aura-t-il dépensé au bout de l'année ? Cet ivrogne est devenu fou au bout de dix-sept ans et on a dû l'enfermer. Combien lui a coûté la perte de sa raison ?

A. Chalamet, Mes deuxièmes lectures, Éd. Picard et Kaan.

Confessionnelles ou laïques, les écoles se gardent de mélanger garçons et filles, maîtres et maîtresses: on ne badine pas avec le sexe! Aussi les manuels, destinés aux petits comme aux grands, ignorent-ils les amours enfantines, mais exaltent l'amour des parents, du travail et de la patrie.

Le honteux et dangereux concubinage écarté, reste le mariage « *consacré par la loi et béni par la religion* ». Cependant, une fois choisie une digne compagne qui saura conforter son époux et le seconder, il convient de retarder le plus longtemps possible le moment des noces ; puis d'user parcimonieusement du devoir conjugal. « *Plus on se marie jeune, plus on court la chance d'avoir une famille nombreuse. Or une famille nombreuse, Joseph, c'est la ruine de l'ouvrier. Et la raison en est bien simple : ses dépenses s'accroissent et ses ressources ne s'accroissent pas. Que doit-il donc arriver ? S'il était dans l'aisance, il devient pauvre; s'il était pauvre, il tombe dans la misère.* »

« *On dit que les nombreuses familles sont bénies de Dieu. Cela est vrai, Joseph, mais seulement pour celles qui vivent à la campagne d'une vie conforme à la nature, et non pour celles qui vivent dans les villes.* » A la campagne, les enfants du pauvre se nourrissent, en effet, à peu de frais et se rendent très tôt utiles : ils peuvent garder les troupeaux, « *suivre les traces des bestiaux et rapporter l'engrais qui doit rendre le jardin productif* », conduire la charrue, aider aux travaux agricoles dans la mesure de leurs forces, ramasser du bois mort.

« *A la ville, pour un ouvrier, un enfant, deux enfants, c'est le charme et le bonheur de la vie ; un de plus cause la gêne; un plus grand nombre accroît cette gêne et souvent produit la misère.* »



Ancienne féculerie –usine destinée au traitement de la pomme de terre pour en tirer l'amidon- à Vouhenans (Haute-Saône), reconvertie en logements en 2008

Comment faire, ou plutôt comment ne pas faire, pour limiter sa progéniture ? En dehors du mariage retardé, l'honorable lauréat de l'Académie - par ailleurs si prodigue en conseils - garde un total mutisme : un silence éloquent ! La religion catholique, à laquelle se réfère sans cesse le philanthrope, interdit toute pratique anticonceptionnelle et exige que les fidèles accueillent tous les enfants accordés « *par la grâce divine* ». Cette conception nataliste chrétienne retrouvera pleine vigueur auprès des autorités et de l'élite lorsque les statistiques révéleront le déclin démographique de la France. (Voir la BT2 n° 200: *Souvenirs d'une sage-femme.*) Ainsi morale, religion et politique pourront-elles s'accorder de

nouveau.

LA RICHESSE DES PAUVRES

Pour conserver une âme humaine malgré l'abrutissement provoqué par le « *travail mécanique* », l'ouvrier doit se nourrir de sentiments religieux: « *La religion n'apprend pas seulement à l'ouvrier à supporter son labeur; elle lui apprend à l'aimer, à l'honorer.* »

Bienheureux Joseph ! Grâce aux leçons de l'Église, il va découvrir sa fortune cachée et considérer désormais les riches avec pitié : pauvres nantis, malheureux patrons, dont l'opulence terrestre menace le salut éternel ! Mais le catholicisme fait mieux encore que d'enseigner la résignation : « *Par l'heureuse influence de la religion, la maison de l'ouvrier reste chaste et pure ; ses filles font sa consolation, et ses fils honorent ses cheveux blancs. [...] Allez à l'église : là on enseignera à votre épouse à vous honorer, à vos enfants à vous obéir, à tous ceux qui ont quelque influence sur votre sort à être pour vous ce qu'ils désirent que Dieu soit pour eux* »

Ainsi, au sein d'une stricte hiérarchie commandée par le destin, Joseph se range-t-il sagement à la place qui lui revient. Dominé par ses supérieurs naturels, il domine à son tour les membres de sa petite famille: son épouse soumise à son autorité par les liens sacrés du mariage, ses enfants auxquels le catéchisme - puis l'école, devenue obligatoire en 1882 - auront appris à honorer leurs parents.

UNE LEÇON DE CALCUL.

36. - Une leçon de calcul

«Combien avez-vous déjà coûté à vos parents ? demandait un jour à une petite fille un inspecteur qui visitait l'école.

Élisa fort embarrassée, pencha la tête sans mot dire.

«Vous n'avez, sans doute, jamais ce compte ; cependant, c'est un des plus importants et les enfants n'y pensent point assez. Voyons, comptons ensemble. Nourriture, vêtements, blanchissage, etc, nous pouvons bien mettre pour tout cela un franc par jour.

- Oh ! dit l'enfant, je crois que c'est trop peu.

- Cela fait trente francs par mois Maintenant combien de mois dans l'année ?

- Douze.

— Bien, et quel âge avez-vous ?

— Dix ans.

- Calculez donc. Combien avez-vous coûté jusqu'ici à vos parents ? »

La petite fille fit le calcul : « 3000 francs » dit-elle avec surprise et comme effrayée d'une si grosse somme.

« Ce n'est pas tout, ajouta l'inspecteur ; il faudrait ajouter les dépenses de médecins et de remèdes quand vous avez été malade. Pensez aussi à toutes les peines de votre mère, aux nuits qu'elle a passées à votre chevet; aux fatigues de votre père qui travaille tout le jour pour sa famille.

Comment pouvez-vous payer vos parents de tout ce qu'ils ont fait pour vous ? »

La petite fille réfléchit un instant et dit :

«En les aimant de tout mon cœur, en leur obéissant toujours, et, quand je serai grande, en travaillant pour eux.

- Vous avez raison mon enfant, une bonne conduite et un cœur aimant peuvent seuls récompenser vos parents.»

Extrait du journal *L'Instruction primaire*.

Mots expliqués

Nuits passées à votre chevet : le chevet est le bout du lit où l'on repose la tête sur l'oreiller. Lorsque vous étiez malade, vos parents vous soignaient jour et nuit, et par conséquent ils ne dormaient presque pas.

Questions et analyse des idées

1. Où se passe l'histoire que l'on raconte ? – 2. Comment arrivait-on au chiffre de 3000 francs pour un enfant de dix ans ? – 3. Quelles autres dépenses aurait-il fallu ajouter ? – 4. Qu'est-ce qui ne pouvait pas se calculer en argent ? – 5. Quelle jolie réponse eut la petite fille à la fin et pourquoi avait-elle raison ?

Devoir (Élocution et Rédaction).

Racontez cette histoire en supposant c'est vous que l'on interrogeait. Dites comment vous avez fait le calcul et quelles résolutions vous prenez. . .

Outre ces pieux enseignements, destinés à assurer son salut éternel après son trépas et l'ordre dans sa maison et dans sa patrie, dans l'immédiat l'honnête ouvrier s'efforcera d'acquérir un minimum de connaissances utiles à lui-même, à ses employeurs et à son pays. « *Si la première condition du succès est une bonne conduite, la seconde est l'instruction* .» Savoir lire couramment, parler passablement, écrire sans trop de fautes, posséder les premières notions de calcul fourniront les bases essentielles. Par ailleurs, « *nul Français ne doit ignorer la France; et l'éducation du citoyen doit se faire en même temps que celle de l'ouvrier* ». Pour ce faire, Th.-H. Barrau a publié un livre intitulé tout simplement *Patrie*, d'une « *lecture aussi attachante qu'instructive* », selon les propres dires de l'auteur. On peut acquérir l'édifiant ouvrage pour 1,50 franc ; l'équivalent de la journée de salaire d'un manoeuvre. Mais ce dernier sera largement dédommagé de ses frais en occupant ses loisirs de la manière la plus saine et la plus profitable.

Ainsi, il existe d'édifiantes lectures, auxquelles on peut accorder pleine confiance, et même de bons romans, dont il faut pourtant généralement se méfier. Outre les oeuvres de Th.-H. Barrau et autres lauréats de l'Académie, « *d'éloquentes exhortations à la vertu, de sages conseils sur la conduite de la vie, le tableau de l'histoire des peuples, les récits des voyageurs, est-il rien de plus instructif et à la fois de plus attachant ?* »

A cette instruction générale, Joseph ajoutera avec profit quelques connaissances techniques: dessin linéaire, géométrie. Il lui restera à se perfectionner « *en travaillant pendant un temps convenable sous la direction d'un bon maître* ». Puis, il se comportera d'exemplaire façon afin de mériter les faveurs de son patron et la reconnaissance de sa patrie.

LES LEÇONS DE LA FOURMI

De même qu'il ménagera soigneusement ses forces et son temps, il saura ne pas gaspiller stupidement son salaire. Ainsi pourra-t-il, au pire, affronter les éventuels aléas de l'existence ; au mieux, accéder à une situation supérieure.

« *Tous autant que nous sommes, nous avons à notre disposition cette pierre merveilleuse qui transforme le cuivre en or : cette pierre, c'est l'économie, aidée de l'épargne, qui change les gros sous en pièces de cinq francs, et les pièces de cinq francs en coupons de rente.* »

« *Vous le voyez, Joseph, pour arriver à l'aisance, le secret est bien simple et à la portée de tout le monde : dépenser moins qu'on ne gagne, et pour cela, savoir réfréner ses désirs, se priver de ce qui n'est pas nécessaire, et ne jamais regarder comme nécessaire ce dont on peut raisonnablement se passer. [...] Mais nous nous créons mille besoins imaginaires, nous cédon à une infinité de fantaisies, et au lieu de régler notre dépense sur nos véritables besoins, nous la réglons sur nos ressources ; heureux encore quand il ne nous arrive point de les dépasser. [...]*

« *C'est là ce qui perd l'avenir d'un si grand nombre d'ouvriers. Ceux qui gagnent par jour quatre francs, cinq francs, six ou huit francs même, ne savent pas se décider à vivre comme s'ils gagnaient un ou deux francs de moins. Si cependant leur salaire était moindre, il faudrait bien s'en contenter. «Mais, dira un ouvrier, je ne gagne que deux francs par jour, je ne puis rien économiser là-dessus. - Comment donc font ceux qui ne gagnent qu'un franc cinquante ? ils vivent n'est-ce pas ? Eh bien, faites comme eux. » [...] Or, quel est l'ouvrier qui ne peut pas facilement économiser cinquante centimes ? [...]*

« *A défaut de cinquante centimes, dix centimes suffisent. Deux sous par deux sous, mis de côté à partir de l'âge de dix-sept ans, donneront plus de quatorze cents francs au bout de quarante ans. Placée à la caisse d'épargne, cette somme se gonflera à près de quatre mille francs : de quoi assurer une rente viagère de plus de quatre cents francs.* »

E. Toutey, Lectures primaires, 1909.

100. - Le fer à cheval.

Un villageois se promenait dans la campagne avec son fils Thomas. Chemin faisant, le père dit à l'enfant : « Tiens, voilà un morceau de fer à cheval tombé sur la route. Ramasse-le et mets-le dans ta poche.

- Mon Dieu, répondit Thomas, cela vaut-il la peine qu'on se baisse pour le prendre ? »

Le père, sans souffler mot, ramassa le fer et le mit dans sa poche. Dans le prochain village, il le vendit au maréchal-ferrant, qui lui en donna quelques sous. Puis, avec cet argent, il acheta des cerises.

Cela fait, tous deux se remirent en route. Le soleil était ardent, et Thomas brûlait de soif. Cependant., de quelque côté qu'on tournât les yeux, on ne voyait ni maison, ni arbre pour s'abriter, ni source pour se désaltérer.

Alors, le père laissa, comme par mégarde, tomber une cerise. Thomas s'empressa de la ramasser avec autant d'avidité que si c'eût été de l'or, et la porta aussitôt à sa bouche. Quelques moments après, le père laissa tomber une deuxième cerise, et Thomas la prit avec le même empressement. Ainsi le père lui fit ramasser toutes les cerises, à mesure qu'elles tombaient les unes après les autres.

Lorsque l'enfant eut mangé la dernière, le père se tourna vers lui en riant et lui dit :

« Vois-tu, si tu avais voulu te baisser une seule fois pour prendre ce fer à cheval, tu n'aurais pas dû te baisser tant de fois pour ramasser les cerises. Apprends par là combien est juste et vraie cette vieille maxime :

Quand on veut s'épargner une petite peine,
Une plus grande nous attend. »

GRIMM

Mots expliqués.

Avec avidité : Rapidement, avec le vif désir de manger tout de suite la cerise, parce qu'il avait soif.

Questions et Analyse des idées.

1. De qui parie-t-on dans cette lecture ? - 2. Pourquoi Thomas ne voulut-il pas ramasser le fer à cheval ? - 3. Que fit son père ? - 4. Qu'arriva-t-il dans le reste de la promenade ? - 5. Combien de fois Thomas dut-il se baisser ? - 6. Que lui dit son père à la fin ? - 7. Trouvez la morale de ce récit.

Devoir (Élocution et Rédaction).

Résumez cette lecture en vous servant des gravures. - 1. Le père et le fils en présence du fer à cheval ; que disent-ils ; que font-ils ? - 2. Le père laisse tomber des cerises et le fils les ramasse. - Que s'est-il donc passé ? - Faites vos réflexions.

Sur les trois familles dont nous donnons ci-après le budget, deux n'ont pas voulu appliquer la si saine théorie de M. Th.-H. Barrau. Sans doute leur analphabétisme ne leur a-t-il pas permis de prendre connaissance des éclairants *Conseils aux ouvriers*. C'est bien dommage pour eux, car le mineur auvergnat et le chevilleur lillois, l'un et l'autre à la merci d'un arrêt de travail, risquent de payer fort cher leur impardonnable légèreté, et d'entraîner leur famille dans la plus noire des misères. Outre la mauvaise gestion de leur avoir, ces deux ménages ont encore fait preuve d'une bien grande inconscience en s'offrant le luxe d'une famille trop nombreuse pour leurs moyens. Que n'ont-ils imité le sage bourgeois parisien, économe de ses sous et prudent dans ses ébats amoureux... ?

ÉCONOMES ET DÉPENSISERS

• Budget d'un bourgeois parisien en 1847 (1)

| | |
|-----------------------|-----------------|
| Loyer | 3360F (9,6%) |
| Ameublement (2) | 14 490 (41,4 %) |
| Table | 3360 (9,6%) |
| Cave | 595 (1,7%) |
| Bois | 630 (1,8%) |
| Blanchissage | 595 (1,7%) |
| Service (3) | 1470 (4,2%) |
| Entretien de Mme | 1470 (4,2%) |
| Entretien de Mr | 2660 (7,6%) |
| Voiture louée au mois | 665 (1,9%) |
| Dons, étrennes | 455 (1,3%) |
| Spectacle | 105 (0,3%) |
| Journaux | 280 (0,8%) |
| Divers | 3360 (9,6%) |
| Épargne | 1505 (4,3%) |
| Total | 35000F |

(1) Barbier-Dufour, fils du médecin de Louis XVIII, interrompt sa carrière d'officier après son mariage. Il jouit alors de 35 000 F de rentes provenant de ses diverses propriétés.

(2) Ces frais d'installation dans une nouvelle résidence diminueront au cours des années suivantes, passant successivement de 6940 à 2170 F en 1848 et 1849.

(3) Gages annuels

- d'un valet de chambre : 600 F.

- d'une femme de chambre : 350 F

- d'une cuisinière : 400 F

(A ces gages s'ajoutent diverses gratifications pour l'habillement notamment.)

(D'après A. Daumard : La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848, Paris, 1963)

• Dépenses annuelles d'un mineur de Pontgibaud (Puy-de-Dôme) en 1850 (1)

| | |
|---|---------------------------------|
| Alimentation | 436,31F (61%) |
| Habitat | 107,14 (15%) |
| Vêtements | 148,16 (20,5%) |
| Divers : messes des morts | 2,25 |
| Vin bu dans des circonstances exceptionnelles et pain d'épices pour le petit enfant | 0,5 |
| Santé | 16 (3,5% pour les trois postes) |
| Impôt, assurance | 8 (1%) |
| Épargne | 0 |
| Total | 718,3 |

(1) Ménage comprenant 4 enfants de 10; 8, 5 et 2 ans.

Ressources:

Le père travaille 25 jours par mois et cultive un jardin..

Outre les soins du ménage et l'élevage de volailles; la mère vend des œufs et des travaux tricotés. Le fils aîné garde les oies du voisinage, tâche pour laquelle il reçoit une quantité de pain supérieure à sa consommation. Avec son frère, il récolte également le fumier sur la voie publique.

D'après Y.Le Play: *Les ouvriers européens*, 1885

• Budget d'une famille ouvrière de Lille en 1848

Je suis chevilleur (employé à la fabrication des fils à coudre); je gagne 2 F par jour. Ma femme est dentellière et gagne 10 à 15 c. par jour. J'ai 4 enfants. L'aînée a 10 ans; elle va en classe chez les Soeurs de la Présentation. Les plus jeunes vont à la salle d'asile: On mange :

- 24 kg de pain par semaine à 22 c. 1/2 le kg5,40F
- La viande est trop chère ; nous ne mangeons que des débris trois fois par semaine à 25 c 0,75F
- Il n'y a que moi qui mange du beurre à raison de 250 g par semaine 0,50F
- Ma femme et mes enfants mangent de la mélasse ou des fruits avec leur pain0,80F'
- Nous consommons des pommes de terre et des haricots pour.... 1,00 F
- Du lait, 1/2 pinte par jour ... 0,35F
- Le loyer d'une cave à trois mètres au-dessous du sol 1,50F
- . -Du charbon ; cette consommation est un peu forte parce qu'il faut faire sécher le linge au feu ... 1,35F
- Savon et éclairage1,10F

TOTAL pour la semaine 12,75F

.. Sous peine d'être nus, nous vivons en mendiants ; et la loi le défend.

LA HONTE DE L'HÔPITAL



Salle des indigents, Hospices de Beaune

Grâce à sa prévoyance de fourmi besogneuse, Joseph pourra, quant à lui, affronter dignement les aléas de l'existence : chômage, accident, maladie, vieillesse. Les pertinents conseils du philanthrope lui éviteront en toute occasion de recourir à la charité publique, cette ultime déchéance.

« Les maladies sont une terrible épreuve pour l'homme dont le travail journalier est nécessaire à sa subsistance et à celle des siens. S'il ne s'est point fait agréger à une société de secours mutuels, ou s'il ne s'est point créé des ressources par l'économie, il se trouve alors cruellement puni de son imprudence. A la vérité, il lui est facilité funeste. Je l'engage à tout faire pour n'être point admis à en user.

« A Dieu ne plaise que je cherche à jeter la moindre défaveur sur les hôpitaux. Les hôpitaux sont des établissements admirablement tenus, indispensables pour les militaires, nécessaires pour les pauvres, très utiles pour les ouvriers non établis qui se trouvent loin de leur famille, mais pour ceux-là seulement. Aux autres, je dirai toujours : [...] N'allez point à l'hôpital; laissez cette ressource aux malheureux abandonnés de tout le monde. Souvenez-vous que si l'hôpital est quelquefois la ressource du malheur, il est bien plus souvent la punition de l'inconduite .»

Hormis les grandes opérations chirurgicales, une dignité élémentaire commande de refuser l'hôpital. Question de principe d'abord : celui qui compte sur une telle éventualité ne se préoccupe pas de réaliser des économies et, de ce fait, « *perd toute émulation et toute énergie* ». Mauvais travailleur tant qu'il est en bonne santé, il devient un parasite à la charge de la société dès qu'une calamité s'abat sur lui. Question d'intérêt du malade lui-même ensuite : « *La chambre de l'ouvrier, quelque exigüe qu'elle soit, sera toujours plus saine* » que les vastes salles d'hôpital, viciées par l'accumulation de « *tant d'haleines malades* ».

Ces considérations n'effarouchent-elles pas le lecteur ? Alors, poursuit le donneur de conseils, évoquons la pitoyable condition des hospitalisés. La curiosité des élèves médecins « *autour du lit de la souffrance a quelque chose de répugnant. Les infirmités de l'homme exigent, dans leur traitement, un certain mystère: c'est aggraver une douleur par une autre que de le forcer à violer, devant des témoins si nombreux, des bienséances qu'il a toujours respectées. Le sens moral s'en effarouche, et la dignité humaine en souffre* ».

Enfin, mieux vaut mourir parmi les siens qu'environné d'étrangers : « *Ah ! ne me parlez pas de ces enterrements d'hôpitaux, de ces visages indifférents, de ces cérémonies dépêchées à la hâte, de ce corps qu'il faut quelquefois... je frémis de le dire... disputer au scalpel; et surtout de ces enterrements civils, misérables protestations contre la religion et ses divines consolations.* »

Pour éviter une si misérable fin « *l'ouvrier doit se faire de la prévoyance, de l'économie une loi sacrée. Ô vous qui me lisez, je vous en conjure : réglez toujours votre conduite et vos affaires avec assez de sagesse pour n'avoir jamais besoin, en cas de maladie, de la triste ressource que vous offre l'hôpital. Si des secours vous sont nécessaires, demandez et obtenez qu'on vous les accorde à domicile : restez dans le sein de votre famille ; c'est là surtout que vous pouvez guérir, c'est là seulement que vous devez mourir* ».

A l'éducation de la volonté et du sens moral, le manuel de lecture LE DROIT CHEMIN, à l'usage des filles, ajoute les devoirs sociaux et la lutte contre l'alcoolisme. Les écolières doivent se préparer à leur futur rôle d'épouses afin de tenir leur ménage dans le « droit chemin », lequel passe à l'écart des situations honteuses : l'ivrognerie, le désordre, l'aumône et l'hôpital, autre forme de la mendicité venant sanctionner l'imprévoyance.

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN...

E. Toutey, Lectures primaires, Hachette, 1909.

42. - La récompense du travail:

Le père Grégoire était assis sur un banc, devant sa maison. à l'ombre d'un grand poirier:

Les poires étaient mûres depuis quelques jours, et les enfants en mangeaient à belles dents :

« Il faut que je vous raconte, dit le grand père, comment ces poires se trouvent ici : Il y a cinquante ans, toute cette cour était vide ; j'étais bien pauvre, je n'avais que mes deux bras pour travailler. Un jour que je me plaignais de ma misère à notre voisin, il me dit: « Veux-tu vivre dans l'aisance ? Je t'en donnerai le secret.. Regarde à tes pieds. Il y a bien « cent écus dans le sol si tu sais les en tirer " J'étais jeune et ignorant. Pendant la nuit suivante, je me mis à creuser profondément la terre ; mais je ne trouvai pas un seul écu, et j'étais fort en colère contre le voisin :

Celui-ci, le lendemain, vit la peine que je m'étais donnée et il se moqua de moi.

« Oh ! jeune homme sans expérience, me dit-il, ce n'était pas de cela que je voulais parler, mais puisque la terre est remuée, je te fais cadeau de ce petit arbre. Plante-le, soigne-le, et dans quelques années tu verras les écus apparaître. »

« Je fis comme il me conseillait: La plante, alors moins grosse que mon pouce, grandit d'année en année et devint le bel arbre que vous voyez. Les excellents fruits qu'il produit depuis si longtemps représentent une somme supérieure à cent écus, et je n'ai jamais oublié le bon conseil du voisin, ni sa devise que je vous donne à mon tour:

« *Notre richesse la plus assurée, c'est le travail et le sens pratique.* »

GRIMM (1723-1807).

mots expliqués

Vivre dans l'aisance : A l'aise, c'est-à-dire ayant. toujours de quoi se loger, s'habiller, manger, boire, etc.

Cent écus : L'écu valait à peu près 3 francs. On appelle quelquefois écu la pièce de 5 francs. .

Questions et Analyse des Idées.

1. Décrivez la cour du père Grégoire au moment où l'on fait ce récit. -2.. Parlez du père Grégoire dans sa jeunesse et racontez les paroles qu'il échange avec son voisin. - 3. Que fit-il pendant la nuit ? - 4. Pourquoi le voisin se moqua-t-il de lui ? - . Que donna-t-il et quel fut le résultat ? - 6. Quelle est la morale de ce conte? - 7. Connaissez-vous une fable de La Fontaine qui dit à peu près La même chose ?

Devoirs Élocution et Rédaction.

1. Résumez ce conte.
2. Dites tout ce que vous voyez sur la gravure.

Grâce aux judicieux conseils de M. Th-H. Barrau, l'honnête ouvrier bénéficiera d'une vieillesse heureuse.

Quelques dernières règles de vie s'imposent encore pour franchir avec bonheur les ultimes étapes de l'existence. Il serait imprudent de cesser brutalement le travail, même si l'on jouit de rentes suffisantes. Non seulement l'ouvrier pâtirait physiquement et moralement d'une soudaine inactivité, après des dizaines d'années de labeur ; mais encore, il perdrait stupidement l'occasion de grossir ses économies de quelques piécettes de plus.

Certes, les lois du travail veulent que le salaire, proportionnel aux capacités de l'ouvrier, « *s'abaisse considérablement* » quand l'âge réduit les forces. C'est-à-dire, une fois passée la quarantaine dans la majeure partie des cas. Mais, tant que la vue reste bonne, on peut toujours trouver quelque besogne à effectuer.

« *Dans les manufactures sagement administrées, comme à Sedan, tout l'ouvrage facile est réservé aux vieux ouvriers, et il y en a pour tous.* » Ce serait faire preuve d'un amour-propre bien puéril que de refuser « *des emplois faiblement rétribués pour lesquels la force et l'adresse physique sont moins nécessaires que la prudence et la probité* ».

Ainsi, grâce au zèle déployé pendant toute une vie de labeur, Joseph bénéficiera-t-il de l'insigne récompense de retrouver les travaux et les gains de l'enfance. A moins que, obéissant à la statistique, il ne décède avant le déclin de l'âge, s'épargnant ainsi bien des tracasseries. Pour toute son existence si bien remplie, le bienheureux prolétaire ne saurait trop remercier le bon Dieu, le vénérable saint Joseph, les braves patrons, les honorables élus de la nation. Sans oublier, bien entendu, le sage philanthrope et ses précieux conseils.



Restauration à l'ancienne (Château de Langeais)

UN OUVRIER EXEMPLAIRE

LES DEVOIRS DU CITOYEN

Travailleur obéissant à un maître, Joseph est aussi un citoyen soumis aux besoins de sa patrie. La loi de 1872 rend le service militaire obligatoire, mais, dans un premier temps, les députés de la bourgeoisie républicaine prévoient une grande souplesse d'aménagement: un tirage au sort échelonne la durée de la conscription d'un an (voire six mois) à cinq ans. Les orphelins, les membres du clergé et de l'enseignement ainsi que les bacheliers peuvent obtenir une dispense: moyennant le versement de 1 500 francs, ils n'accompliront qu'une faible fraction de leurs obligations militaires. L'ouvrier Joseph, quant à lui, à moins d'avoir perdu son père, portera l'uniforme pendant la durée maximale. Loin de se lamenter, il doit au contraire se réjouir :



Ancien four à chaux à Vouhenans.

L'industrie de la chaux fut florissante dans cette région jusqu'au milieu du XX^e siècle.

« Pour sa famille, c'est un moment de chagrin et de larmes ; pour lui, non. Que j'aime à les entendre, ces généreux jeunes gens, lorsqu'ils partent si gaiement pour payer le tribut qu'ils doivent à la patrie ! ils lui font, sans se plaindre, le sacrifice de leur temps; mais il leur reste deux biens inestimables : la jeunesse et l'espérance .»

Pendant ces cinq années, le jeune soldat/ouvrier perfectionnera ses connaissances. Lorsqu'il sera libéré,

« pourvu des témoignages honorables de ses chefs, on se disputera à qui emploiera celui qui, ayant été un bon soldat, sera nécessairement un bon travailleur. En partant pour l'armée, d'ailleurs, une autre espérance peut l'animer. Auparavant, il

n'avait qu'un métier; il en a deux aujourd'hui. Qui sait ? Il y a peut-être au fond de sa giberne une paire de grosses épauettes: s'il ne les y trouve pas, du moins il est toujours sûr d'y retrouver ses outils, qui, pour avoir dormi quelque temps, ne s'y seront pas rouillés. »

Si le jeune ouvrier que la conscription atteint *« doit donc se résoudre de bon coeur à l'accomplissement de ce devoir civique »*, en revanche, il aura intérêt à éviter une autre de ses obligations de citoyen : faire partie d'un jury, lors d'un procès criminel. La loi permet d'ailleurs sagement *« d'exonérer de ce fardeau ceux pour qui il serait trop lourd »*. Or, *« il est rare qu'un simple ouvrier puisse sans inconvénient, dérober les huit à quinze jours que réclame chaque session »*.

Autrement dit, on doit s'honorer de consacrer cinq années au service de la patrie, mais redouter de perdre une ou deux semaines afin de participer à la justice de son pays. Outre le précieux temps - ce trésor de l'ouvrier - perdu, la raison commande aux humbles travailleurs de laisser de telles *« délicates et redoutables fonctions »* à des personnalités compétentes, auxquelles leur instruction et leur fortune permettent d'assumer cette lourde responsabilité pour le mieux.

Est-ce pour ménager ce précieux temps de l'ouvrier que l'éminent lauréat de l'Académie française a omis de signaler l'existence du suffrage universel, certes réservé aux seuls citoyens mâles majeurs, mais pleinement rétabli par la III^e République, après son muselage durant le second Empire ?

LES RISQUES DE LA PROMOTION SOCIALE

Ouvrier modèle, Joseph envisage-t-il de changer de situation afin de s'installer à son compte, devenant maître à son tour ? Qu'il pèse bien les réels bénéfices d'une telle transformation, avant de prendre une décision dont dépend tout son avenir. Dans un chapitre significativement intitulé : « *Parallèle entre la position d'ouvrier et celle de patron ; inconvénients de la seconde* », Th: H. Barrau explique :

« Comme ouvrier, votre salaire était modeste, mais assuré; comme maître, vos profits peuvent être considérables, mais ils sont incertains et soumis à bien des chances.

« Comme ouvrier, vous n'aviez à contenter que votre patron, et vous étiez sûr d'y réussir, parce que vous aviez en lui un juge éclairé de votre travail. Comme patron, vous aurez à contenter le public, dont le goût est mobile, dont les inclinations sont changeantes, et qui se portant du côté où la mode l'entraîne, abandonne sans scrupule ceux qui l'ont le mieux servi pour d'autres qui peut-être le serviront mal. [...]

« Comme simple ouvrier, vous ne redoutiez les chômages et les mauvais jours que pour vous et votre famille, et, grâce à l'économie et à l'épargne, vous n'aviez point à souffrir.

« Comme patron, si un long chômage se déclare, vous serez exposé à de grandes pertes, tant parce que les capitaux engagés par vous dans les affaires, souvent même empruntés, resteront improductifs, que parce que vos approvisionnements se détérioreront, et même quelquefois avec le temps se réduiront à rien. Vous verrez souffrir, sans pouvoir les soulager, les hommes qui avaient loyalement travaillé pour vous. Toutes les chances seront pires que quand vous n'aviez à vous occuper que de vous-même. Une maladie, en vous empêchant de surveiller les travaux, aura des conséquences plus graves ; le malheur des temps vous atteindra plus profondément; la concurrence vous portera des coups plus rudes. [...]

« Je suis loin cependant, Joseph, de chercher à vous décourager. Si, dans un certain nombre d'années, les circonstances vous semblent favorables, ayez, j'y consens, une ambition légitime, établissez-vous à votre compte, et de simple ouvrier devenez patron. Mais il est pour cela des conditions sans lesquelles il vous serait bien difficile de réussir. Je vais les exposer en peu de mots. »

Il exprime les chances de succès pour une entreprise même de modeste envergure. Une intelligence supérieure d'abord. Un énorme capacité de travail, une prudence à toute épreuve et ensuite l'art de conduire les hommes. L'esprit de affaires enfin, don de la nature qui n s'apprend pas mais se développe seulement par une longue expérience généralement acquise de père en fils

Même doté de tous ces exceptionnel atouts, le succès est loin d'être garanti. Encore faut-il un solide capital de départ, un choix judicieux de l'implantation de son établissement, et énormément de chance. Joseph se sent-il toujours de taille à se lancer dans un aventure aussi risquée ?

PATRONS ET OUVRIERS : MÊME COMBAT !

Statue de Godin et Familistère

Courageux, mais pas casse-cou, Joseph restera donc sagement ouvrier. Cependant, passé le temps de l'apprentissage, il est devenu un homme et peut traiter avec son patron d'égal à égal. A en croire M. Th.-H. Barrau tout au moins : « *Dans un pays libre, le rapport du patron et de l'ouvrier est celui d'un citoyen qui vend à un citoyen qui achète ; c'est un contrat librement débattu et librement consenti.* »

Le vendeur, en l'occurrence le prolétaire, propose sa force de travail et son temps en échange d'un salaire. A chacune des parties d'obtenir les meilleurs avantages avant de s'engager. Si, par ses qualités professionnelles et humaines, l'ouvrier sait se rendre indispensable, il peut se montrer exigeant. Au contraire, c'est l'intérêt du patron qui l'emportera si ce dernier trouve plus de candidats qu'il n'a de postes à offrir et si aucun des emplois proposés n'exige de qualification particulière. L'ouvrier insatisfait peut toujours refuser et tenter de chercher une meilleure place. S'il n'est pas pressé par le besoin... La loi élémentaire de l'offre et de la demande joue aussi

bien pour le commerce des marchandises que pour celui de la sueur humaine. En toute liberté !

« *Mais, quand le débat est terminé, quand l'un s'est engagé à donner son argent et l'autre son travail [...] la convention est souveraine: elle oblige les deux parties par ce qu'il y a de plus sacré, la parole et la conscience; il n'y a plus d'opposition d'intérêt, ou, pour mieux dire, les intérêts se sont confondus: je ne vois plus deux parties en présence: je vois deux associés, deux amis .»* (jusqu'en 1868, en cas de litige sur le salaire, le patron est cru sur parole par les tribunaux...)

Un exemple de ces « *conventions souveraines* » permettra d'évaluer l'importance respective des parties contractantes: employeur d'une part, employés d'autre part. Des « *associés* » ? Des « *amis* » ?



Règlement intérieur d'un bureau d'entreprise (vers 1875)

| | |
|---|---|
| - I - | - VIII - |
| Piété, propreté et ponctualité font la force d'une bonne affaire. | Il est strictement interdit de parler durant les heures de bureau. |
| - II - | - IX - |
| Notre firme ayant considérablement réduit les horaires de travail, les employés de bureau n'auront plus à être présents que de sept heures du matin à six heures du soir, et ce les jours de semaine seulement. | La soif de tabac, de vin ou d'alcool est une faiblesse humaine et, comme telle, est interdite à tous les membres du personnel. |
| - III - | - X - |
| Des prières seront dites chaque matin dans le grand bureau. Les employés de bureau y seront obligatoirement présents. | Maintenant que les heures de bureau ont été énergiquement réduites, la prise de nourriture est encore autorisée entre 11 h 30 et midi, mais, en aucun cas, le travail ne devra cesser durant ce temps. |
| - IV - | - XI - |
| L'habillement doit être du type le plus sobre. Les employés de bureau ne se laisseront pas aller aux fantaisies des vêtements de couleurs vives; ils ne porteront pas de bas non plus, à moins que ceux-ci ne soient convenablement raccommodés. | Les employés de bureau fourniront leurs propres plumes. Un nouveau taille-plume est disponible si demande chez M. le Directeur. |
| - V - | - XII - |
| Dans les bureaux, on ne portera ni manteau ni pardessus. Toutefois, lorsque le temps sera particulièrement rigoureux, les écharpes, cache-nez et calottes seront autorisées. | Un senior, désigné par M. le Directeur sera responsable du nettoyage, et de la propreté de la grande salle ainsi que au bureau directorial. Les juniors et les jeunes se présenteront à M. le Directeur quarante minutes avant les prières et resteront après l'heure de la fermeture pour procéder au nettoyage. Brosses, balais; serpillières et savon seront fournis par la Direction. |
| - VI - | - XIII - |
| Notre firme met un poêle à la disposition des employés de bureau. Le charbon et le bois devront être enfermés dans le coffre destiné à cet effet. Afin qu'ils puissent se chauffer, il est recommandé à chaque membre du personnel d'apporter chaque jour quatre livres de charbon durant la saison froide. | Augmentés dernièrement, les nouveaux salaires hebdomadaire (1) sont désormais les suivants : Cadets (jusqu'à 11 ans) ... 0,50F Juniors (jusqu'à 14 ans) 1,45F Jeunes 3,25F Employés 7,50F Seniors (après 15 ans de maison) ... 14,50F |
| - VII - | - XIV - |
| Aucun employé de bureau ne sera autorisé à quitter la pièce sans la permission de M. le Directeur. Les appels de la nature sont cependant permis et, pour y céder, les membres du personnel pourront utiliser le | Les propriétaires reconnaissent et acceptent la générosité des nouvelles lois du Travail, mais attendent du personnel un accroissement considérable du rendement en compensation de ces conditions presque utopiques (2). |

1- Quelques prix

- * Pain de seconde qualité : 0,38 F le kg
- * Viande de bœuf de troisième qualité : 1,10 F le kg
- * Beurre de troisième qualité : 3,20F le kg
- * 1 douzaine d'œufs : 0,8F
- * 1 litre de vin ordinaire : 0,60F

2 - « Les conditions presque utopiques »

Créées par les «nouvelles lois du travail» (19 mai 1874), elles visent seulement - après la réglementation de 1841 (voir p. 44) - à limiter les abus les plus criants concernant les enfants. Ceux-ci ne peuvent être embauchés dans l'industrie avant l'âge de douze ans, mais de nombreuses dérogations sont prévues. De douze à seize ans, la journée de travail est limitée à douze heures. Destinée à veiller à l'application de la réglementation, un corps d'inspecteurs du travail est institué, mais à l'entière discrétion, des conseils généraux, essentiellement composés de notables. Enfin, les faibles amendes prévues en cas d'infraction ne peuvent exercer aucun effet dissuasif.

L'UNION DU CAPITAL ET DU TRAVAIL

Cependant, travailler consciencieusement pour mériter son salaire et espérer de l'avancement ne suffit pas : à l'égard de celui qui vous emploie, vous devez de surcroît « *être attaché, lui être fidèle; vos sentiments doivent être ceux d'un ami, et votre langage doit être en accord avec vos sentiments* ».

« Dans une société bien ordonnée, une stricte hiérarchie est nécessaire. Sans chef, pas d'État, sans patron pas d'entreprise. Veut-on un exemple irréfutable ? « Soixante mille soldats allemands vont se ruer sur l'Alsace [...] " Turenne, avec vingt mille hommes seulement, à l'aide de ses combinaisons savantes, les oblige à repasser le Rhin, et l'Alsace est sauvée. A qui est due la conservation de la province et ses richesses de toute nature ? »

« Mais, me direz-vous peut-être, c'est à la force des armes. Une armée, c'est la force. - Oui, mais c'est la force organisée, la force disciplinée; et qui dit organisation et discipline dit résultat du travail de la pensée. La loi défend aux baïonnettes d'avoir une volonté; pourquoi ? afin qu'elles obéissent exclusivement à la pensée qui les dirige; pensée que le gouvernement transmet au général, et que le général, à l'aide des officiers, fait exécuter par les soldats, sans même qu'ils la comprennent. »

Tout à fait convaincu par cette victoire militaire vieille de deux siècles, Joseph se gardera bien d'évoquer la récente défaite contre les Prussiens. De l'allégorie, il retiendra seulement qu'il est un soldat de l'industrie, une force aveugle qui obéit et qui - grâce à l'intelligence du patron et à la puissance surhumaine des machines possédées par ce dernier - transforme les productions de la nature en richesses. Même si, dans la production de celles-ci, l'ouvrier n'accomplit qu'une part minime, ne donne qu'une partie de son temps et de sa force, il peut néanmoins se montrer fier du résultat.

CXII (112). Utilité des machines

- Vous voyez, continua M. Cavalier, quels services nous rendent toutes ces machines. Sans elles, nous aurions beau doubler et tripler le nombre des ouvriers, nous n'arriverions pas aux mêmes résultats. N'est-ce pas une chose admirable que toutes ces belles inventions?

Léon, depuis un moment, paraissait réfléchir profondément.

- A quoi penses-tu ? lui dit son père.

- Je pense que les machines, c'est très commode ; mais si, à mesure qu'on les perfectionne, il faut moins d'ouvriers pour les manœuvrer, restera-t-il du travail pour tout le monde ? Et beaucoup d'ouvriers ne seront-ils pas exposés à mourir de faim, faute de trouver à s'employer ?

-- Ce serait une chose bien triste, mon enfant, si les plus belles inventions du génie de l'homme avaient pour résultat d'ôter à un grand nombre de travailleurs les moyens de gagner leur vie. Heureusement il n'en est pas ainsi. Le nombre des ouvriers, loin de diminuer depuis qu'on emploie les machines, s'est, au contraire, accru. Seulement, avec le même nombre de travailleurs on peut fabriquer beaucoup plus d'objets et, par conséquent, les vendre beaucoup moins cher, ce dont tout le monde profite. Sais-tu ce qui arrivera si l'on n'employait plus les machines que nous venons de voir ? Pendant le temps que nous mettons à transformer en fil cent cinquante ou deux cents balles coton nous en transformerions dix seulement et, comme il faudrait toujours payer autant d'ouvriers nous serions forcés de vendre notre fil plus cher. À son tour, le fabricant de tissus qui nous achète du fil, l'ayant payé plus cher, augmenterait le prix de ses tissus. Il faudrait plus d'argent à l'ouvrière pour faire emplette d'une robe d'indienne ou d'un tablier, à l'ouvrier ou au paysan pour se payer une blouse. tout le monde y perdrait. Au reste, il y a encore au centre de l'Afrique des sauvages qui n'ont ni industrie ni machines, et nous savons, par les récits des voyageurs, qu'ils mènent une vie des plus misérables. Nous pouvons donc admirer sans regret les machines et ceux qui les ont inventées ou perfectionnées.

DEVOIR DE RÉDACTION- Parlez de l'utilité des machines et montrez que leur emploi ne diminue pas le nombre des ouvriers, mais augmente la quantité des produits fabriqués qui peuvent être ainsi livrés meilleur marché.

« Qu'est-ce que les magnifiques jardins, les superbes palais, les tapis précieux, les voitures splendides, les chevaux de luxe même ? Ce sont, je vous le répète, des journées d'ouvriers accumulées. » A s'en tenir à ces seuls propos, on pourrait croire que le philanthrope va soudainement emboîter le pas à tous ces penseurs révolutionnaires qui, niant la propriété privée, prétendent que l'usine appartient aux ouvriers et la terre à ceux qui la cultivent. Bien fautive impression ! Poursuivant imperturbablement sa démonstration, le donneur de conseils enchaîne en effet : *« Ainsi, vous voyez qu'il s'en faut bien que les riches soient les ennemis de l'ouvrier, puisqu'ils n'existent, pour ainsi dire, que pour lui donner de l'occupation. Voyez, par exemple, ces beaux rideaux de soie ; que trouverez-vous en décomposant le prix qu'ils ont coûté ? Dix francs peut-être pour les bénéfices des fabricants et du vendeur ; tout le reste de la valeur se décompose en journées, depuis celles des enfants qui gagnaient vingt-cinq centimes en ramassant les feuilles de mûrier pour nourrir les vers à soie, jusqu'à celles de l'artiste lyonnais qui a tracé le dessin. »*

PISTE DE RECHERCHE

Machinisme et chômage, progrès et misères... des thèmes toujours d'actualité !

Que penser des arguments utilisés dans cette page de manuel scolaire et de la rédaction proposée ?

LE CLOU DU DISCOURS

Afin d'éviter toute hâtive et dangereuse conclusion, notez, Joseph, et retenez :

- « *Le travail a créé le capital.* »
- « *Mais le capital, à son tour, donne au travail un essor immense.* »
- « *Sans l'appui du capital, les efforts du travail seraient stériles.* »

Difficile à comprendre ? Un exemple permettra d'éclairer les bornés et de convaincre les incrédules, sinon les mauvais esprits gangrenés par de pernicieuses théories. Imaginez que vous vouliez fabriquer, sans la moindre aide, un simple clou. Même si, après bien du temps et des efforts, vous y parveniez, « *un clou ainsi produit reviendrait à un prix tellement exorbitant que la société humaine serait obligée de s'en passer. Nous avons pourtant des clous en abondance et à un prix très minime. Pourquoi ? Parce que le travail au moyen duquel on les obtient, et qui se divise en une infinité d'ouvriers, s'exécute à l'aide du capital du maître de forges, capital qui consiste en hauts fourneaux, en martinets, en cours d'eau, en bâtiments de toute sorte, en lavoirs, en bocards, en provisions de minerai et de charbon, en argent comptant. Supprimez ces hauts fourneaux, ces bâtiments, ce capital en un mot, quel travail sera possible ?* »

Élémentaire, non ? Sans capital, pas de travail. Mais Joseph ne se posera pas la question de savoir ce qui se passerait sans le labeur de ses semblables. Il admettra, avec le péremptoire Th.-H. Barrau, que « *plus le capital s'accroît et plus le travail peut aussi s'accroître* ». En travaillant avec zèle, il enrichira son patron. En conséquence, celui-ci augmentera la masse des travaux et la rémunération des ouvriers. Des objections ? Tout dérapage de ce merveilleux système de boule de neige du profit, s'étendant peu à peu à toutes les couches de la population, ne peut provenir que de la « *malice ou de la démente* » de quelques esprits stupides, jaloux, pervers et dangereux pour la société.

« *Je me résume. Le capital et le travail sont unis; ils se favorisent mutuellement. Le travail crée le capital non seulement pour la société en général, mais pour chaque homme en particulier, et quiconque sait ne dépenser que ce qui est strictement nécessaire, et épargner le reste de manière à le rendre productif, est à la fois et travailleur et capitaliste. Voilà qui est clair maintenant, Joseph; les ouvriers à qui l'on a fait accroire que le capital est leur ennemi sont bien dans l'erreur: car, ou ils sont eux-mêmes capitalistes, sans s'en douter, ou, s'ils ne le sont pas, c'est uniquement par leur faute.* »

Au prolétaire, ce capitaliste qui s'ignore, de poursuivre la lecture des *Conseils aux ouvriers* afin de réaliser ses riches potentialités.

Avant de revenir à l'oeuvre édifiante de Th.-H. Barrau, un extrait d'enquête réalisée à la demande de l'Académie des sciences morales - et étayée de solides statistiques - offre un tableau plus réaliste de la condition ouvrière, au début de l'industrialisation. Une situation guère changée une génération plus tard.

Ancienne filature de Mulhouse



Des capitalistes qui s'ignorent...

« Les seuls ateliers de Mulhouse comptaient, en 1835, plus de 5 000 ouvriers logés ainsi dans les villages environnants : Ces ouvriers sont les moins bien rétribués. Ils se composent principalement de pauvres familles chargées d'enfants en bas âge, et venues de tous côtés, quand l'industrie n'était pas en souffrance, s'établir en Alsace, pour y louer leurs bras aux manufactures. Il faut les voir arriver chaque matin en ville et en partir chaque soir. Il y a, parmi eux, une multitude de femmes pâles, maigres, marchant pieds nus au milieu de la boue, et qui, faute de parapluie, portent renversé la tête, lorsqu'il pleut, leur tablier ou leur jupon de dessus, pour se préserver la figure et le cou, et un nombre encore plus considérable de jeunes enfants non moins non moins hâves, couverts de haillons tout gras de l'huile des métiers, tombée sur eux pendant qu'ils travaillent. Ces derniers, préservés de la pluie par l'imperméabilité de leurs vêtements, n'ont pas même au bras, comme les femmes dont on vient de parler, un panier où sont les provisions pour la journée ; mais ils portent à la main cachent sous leur veste, ou comme ils le peuvent, le morceau de pain qui doit les nourrir jusqu'à l'heure de leur rentrée à la maison.

Ainsi, à la fatigue d'une journée déjà démesurément longue, puisqu'elle est au moins de 15 heures, vient se joindre pour ces malheureux, celle des allées et retours si fréquents, pénibles. Il en résulte que le soir ils arrivent chez eux accablés par le besoin de dormir, et que le lendemain ils en sortent avant d'être complètement reposés, pour se trouver dans l'atelier à l'heure de l'ouverture.

On conçoit que, pour éviter de parcourir deux fois chaque jour un chemin aussi long, ils s'entassent, si on peut parler ainsi, dans des chambres ou pièces petites, malsaines, mais situées à proximité de leur travail. J'ai vu à Mulhouse, à Dornach et dans des maisons voisines, ces misérables logements, où deux familles couchaient chacune dans un coin, sur de la paille jetée sur le carreau et retenue par deux planches. Des lambeaux de couverture et souvent une espèce de matelas de plumes d'une saleté dégoûtante, voilà tout ce qui recouvrait cette paille.

Du reste, un mauvais et unique grabat pour toute la famille, un petit poêle qui sert à la cuisine comme au chauffage, une caisse ou grande boîte en guise d'armoire, une table, deux ou trois chaises, un banc, quelques poteries, composent communément tout le mobilier qui garnit la chambre des ouvriers employés dans les filatures et les tissages de la même ville.

Cette chambre, que je suppose à feu et de 10 à 12 pieds en tous sens, coûte ordinairement à chaque ménage, qui veut en avoir une entière, dans Mulhouse ou à proximité de Mulhouse, de 6 à 8 F et même 9 F par mois, que l'on exige en deux termes, c'est-à-dire de 15 en 15 jours, aux époques où les locataires reçoivent leur paie: c'est depuis 72 jusqu'à 96, et quelquefois 108 F par an. Un prix aussi exorbitant tente les spéculateurs : aussi font-ils bâtir, chaque année, de nouvelles maisons pour les ouvriers de la fabrique, et ces maisons sont à peine élevées que la misère les remplit d'habitants.*

Et cette misère, dans laquelle vivent les derniers ouvriers de l'industrie du coton, est si profonde qu'elle produit ce triste résultat, que tandis que dans les familles de fabricants, négociants, drapiers, directeurs d'usines, la moitié des enfants atteint la 29^e année, cette même moitié cesse d'exister avant l'âge de 2 ans accomplis dans les familles de tisserands et d'ouvriers des filatures de coton. Quel manque de soins, quel abandon de la part des parents, quelles privations, quelles souffrances cela ne fait-il supposer pour ces derniers ? »

Dr L. Villermé *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers* 1840

(rééd. Éditions Gallimard, 10/18 n° 582).

* Salaire annuel moyen d'un manœuvre : 472 francs.

LES HEURES SOMBRES

REPOS SACRÉ ET HONTEUSE DÉBAUCHE

Pour respecter la sage volonté divine, purifier son âme en assistant à la messe, et maintenir sa forme - son précieux capital de survie - l'« *honnête travailleur* » ne manquera pas d'observer le repos dominical:

« L'institution du repos du dimanche, sainte dans son origine, est éminemment utile dans ses résultats. Il ne faut pas que l'homme soit continuellement occupé de son labeur mécanique. L'ouvrier doit se souvenir qu'il n'est pas né seulement pour façonner le métal, le bois ou la pierre ; il est homme, lui aussi, et, par conséquent, il doit conserver sa dignité d'homme, remplir ses devoirs d'homme : tel est l'emploi du dimanche. »

Au service de la machine six jours sur sept, le travailleur redevient donc un homme à part entière le dimanche. Cependant, il ne doit pas plus gaspiller les heures de répit de cette sainte journée que son temps de labeur. *« Il jouit de ce beau spectacle de la nature que la bonté libérale de Dieu présente à tous ses enfants; il goûte d'innocents plaisirs; et de ces plaisirs, les plus doux sont ceux dont il jouit en famille. »*

Gâchis de temps, d'argent et de santé, antre du vice où se pervertissent sagesse et raison, le bistrot/ Assommoir menace l'individu, sa famille et la société.



Honte aux mécréants qui, guidés par de pernicieuses intentions, ne respectent pas ce jour sacré, et préfèrent chômer le lendemain : *« Le lundi ! Voilà le jour consacré chaque semaine à la religion du désordre; et depuis que l'inconduite et la paresse l'ont adopté, il n'est pas dans le calendrier de fête mieux chômée. Quels avantages, en effet, le lundi n'a-t-il pas sur le dimanche ! Le dimanche, on est obligé de s'habiller proprement ; la femme va aux offices et désire qu'on l'y accompagne ; les enfants ne vont point en classe et on les a toute la journée sur les bras ; à peine peut-on dérober à la religion et à la famille quelques heures de liberté. Le lundi, au contraire, on peut courir partout en blouse mal lavée ; point d'offices ; les enfants sont à l'école, la femme est à son ouvrage ; on peut, depuis le matin jusqu'au soir, disposer à son gré de toutes les heures.*

« Comment les emploie-t-on, ces longues heures ? Hélas ! il serait presque impossible de ne pas les employer mal. »

Bistrot, mauvaises fréquentations, dépenses excessives, discussions excitées et néfastes pour la tranquillité de l'esprit : *« Oui, presque toujours le dimanche répare les forces, le lundi les énerve. »*

Avec le cabaret, la rue représente un des lieux maudits aussi bien par les laïcs que par les catholiques. Là se retrouvent les désœuvrés, les sans logis et les mal logés.

A la ville, la rue est la perdition des enfants que leur parents ne peuvent pas surveiller, et c'était notre cas ils y trouvent tant de mauvais exemples !

Quant à ceux qui cumulent dimanche et lundi, ils ne font que céder à leur penchant pour la fainéantise et le désordre : *« Ce n'est pas un dimanche suivi d'un lundi, ce sont deux lundis qui se suivent. »*

LE MAUVAIS USAGE DE L'INSTRUCTION

L'ouvrier avide de s'instruire doit cependant se méfier des mauvaises lectures « *qui pervertissent l'esprit et l'âme, et surtout ces publications périodiques qui font une guerre continuelle à la vérité, qui calomnient les personnes pour mieux détruire les principes, et qui démolissent les principes pour mieux renverser les personnes.*

«C'est là un des plus grands fléaux de notre époque ; c'est un de ceux contre lesquels vous devez le plus vous tenir en garde.

« Vous seriez bien imprudent de vous exposer à ce péril, puisque vous n'avez presque aucun moyen de le conjurer. « Pouvez-vous, en effet, réduire à leur juste valeur ces assertions mensongères ? Pouvez-vous neutraliser l'effet de ces paroles empoisonnées ?

«Non; car voyez ce dont se composent ces publications. Ce sont des faits inexacts : avez-vous le temps et le moyen de les contrôler ? Ce sont des faits, vrais au fond, mais présentés sous un jour faux: vous est-il possible de les rétablir ? »

Comment Joseph, à peine alphabétisé, pourrait-il distinguer la vérité du mensonge ? Les mauvaises lectures - et les mauvaises gravures, encore plus dangereuses, puisqu'elles parlent même à l'illettré - constituent une pernicieuse drogue, qui empoisonne peu à peu les esprits. Les plus sains et les plus simples de ceux-ci sont aussi les plus vulnérables.

Insidieusement, les paroles empoisonnées attaquent les sages pensées, gangrènent la raison, rongent les valeurs sacrées, et font peu à peu du brave ouvrier un malheureux et dangereux révolté. « *Quand vous lisez habituellement ces publications qui, chaque jour et chaque semaine, accumulent les insultes, les railleries, contre les personnes que votre habitude et votre devoir est de respecter: d'abord, vous éprouvez un sentiment d'horreur; puis, en vous indignant vous riez; ensuite vient le rire auquel l'indignation ne se mêle plus; puis une sorte d'approbation; et enfin une complète sympathie.*

« Il en est de même quant aux principes que vous voyez continuellement attaqués. Le changement qui se fait alors en vous est d'autant plus dangereux qu'il est insensible. Ce n'est que par degrés, presque inaperçus, que vous descendez l'abîme ».

LE TRAVAILLEUR SANS TRAVAIL

Exceptée la significative omission du devoir électoral, le maître ès-conseils s'efforce de prévoir toutes les éventualités, bonnes ou mauvaises, de la vie d'un prolétaire, afin d'enseigner à ce dernier la meilleure des voies à suivre. Aussi le philanthrope lauréat de l'Académie française juge-t-il nécessaire de mentionner les risques courus par les prolétaires. Quand, pour toute richesse, on ne dispose que de sa seule force de travail, on ne saurait se montrer trop prévoyant.

Les intempéries contraignent-elles les ouvriers du bâtiment à cesser périodiquement leurs activités ? A eux d'imiter la prudente fourmi, et non l'inconsciente cigale, en mettant de côté quelques économies qui permettront d'affronter les mauvais jours. On sait bien que l'hiver, le froid et la pluie reviennent chaque année. Si on ne peut les éviter, du moins peut-on en amoindrir les effets. Par ailleurs, au lieu de rester inactifs pendant leurs loisirs forcés, les maçons auront tout intérêt à se rechercher une besogne d'appoint. « *Dans cette industrie secondaire, on gagnera beaucoup moins que dans l'industrie principale à laquelle on s'est voué; mais enfin on gagnera quelque chose, et ce qui n'est pas moins important, on conservera l'habitude de l'occupation, on évitera les dangers auxquels l'inaction expose.* » On connaît le refrain, le travail éloigne de nous trois grands maux: l'ennui, le vice et la misère. Voltaire, qui place cette formule devenue proverbiale dans les pages de Candide, craignait quant à lui que ses paysans ne fussent gâtés par l'instruction.

Avant de tremper sa plume dans l'encrier, sans doute le philosophe n'a-t-il pas visité les manufactures et les mines où femmes et enfants se ruinent la santé, sans pour autant échapper aux fléaux dénoncés.

« Les ouvriers seraient bien heureux s'ils n'avaient à redouter que ce chômage de la morte saison », poursuit Th.-H. Barrau. « Il y en a un autre bien plus funeste, qui n'est pas, comme celui-là, prévu et déterminé d'avance ; qui est inégal dans son intensité et incertain dans sa durée ; et qui frappe accidentellement les industries de toute nature, tantôt séparément, tantôt toutes ensemble. » Comme on l'a deviné, il s'agit du chômage économique, cette tare de la civilisation industrielle capitaliste, guidée seulement par la recherche aveugle du profit immédiat. Privé de son travail, l'ouvrier est-il voué à la misère et à la mendicité ? Uniquement dans le cas où il n'aurait pas suivi les leçons prodiguées dans les *Conseils aux ouvriers* :

« Le voilà, Joseph, le moment où l'ouvrier qui a soumis les caprices de la passion à l'empire de la sage raison, recueille le fruit de sa sage conduite. Pendant la bonne saison, il a songé à la mauvaise ; la mauvaise est venue, et il n'en souffrira pas ; ses épargnes lui permettent d'attendre, avec une pleine indépendance et un esprit tranquille, le moment de la reprise des travaux. »

Le chômage se prolonge-t-il ? Qu'à cela ne tienne, il suffit au travailleur privé de son emploi habituel de changer son fusil d'épaule. *« J'ai vu un maître d'école, obligé de renoncer à sa place, devenir un intrépide coupeur au bois, et gagner par un travail manuel plus que ne lui rapportait auparavant sa classe. J'ai vu un garçon de ferme, réduit par une infirmité à ne plus pouvoir se servir de son bras gauche, devenir un maître d'école très passable. »*

CHÔMAGE FORCÉ, HONORABLE OU PERNICIEUX

Mais ne peut-on éviter le chômage ? Avant de proposer ses solutions, Th.-H. Barrau distingue quatre causes essentielles, d'inégale gravité, et amenant chacune des attitudes différentes.

1 - *« L'accumulation des produits qu'on a multipliés imprudemment au-delà des besoins, et qui ne trouvent pas à s'écouler. »* Dans un tel cas, il suffit de s'armer de patience : les beaux jours reviendront immanquablement.

2 - La guerre : *« Mais les souffrances, les pertes que nécessite la défense des intérêts ou de l'honneur national, l'ouvrier les accepte sans se plaindre ; il sait qu'il doit tout à son pays ; il lui offre ses souffrances ; il serait heureux de lui offrir sa vie et il a la ferme espérance que son pays ne l'oubliera pas, ni lui ni ses enfants .»* On peut toujours le croire. Le lauréat de l'Académie française n'est pas le seul à tenir ce discours: les manuels catéchismes de l'école républicaine entonnent à l'envi le même refrain à des enfants de prolétaires qui, en guise de terre à défendre contre l'ennemi héréditaire, possèdent seulement celle qui colle à leurs sabots.

Si Joseph accepte de se sacrifier pour la patrie - à laquelle il doit tout, c'est-à-dire pas grand-chose - et doit se résigner à laisser passer les crises de surproduction (ou de sous-consommation ?), il peut éviter la troisième et plus importante cause de chômage.

3 - *« Mais ce qui occasionne les plus longs, les plus universels, les plus désastreux chômages, ce sont les commotions politiques. Elles arrêtent instantanément toutes les sources de la prospérité publique qui alimentent le travail ; les esprits sont inquiets, les capitaux sont effarouchés, les transactions sont nulles, et le malheur public pèse de tout son poids sur l'ouvrier.*

Heureux quand il n'a pas à supporter, avec le fardeau de la misère, celui des remords ; quand il est innocent des souffrances qu'il endure, et quand il n'a point, par sa docilité à des conseils perfides, déchaîné lui-même les fléaux qui fondent sur lui. » Le sage ouvrier se tiendra donc à l'écart des agitations politiques auxquelles il n'a rien à gagner, mais tout à perdre.

14 conclusion générale, -- La lecture de notre histoire peut, on le voit, nous inspirer une certaine fierté mais aussi une profonde reconnaissance.

La France d'abord a été **vaillante et généreuse**

* Il est peu de pays qui comptent dans leur passé un aussi grand nombre de victoires, Il en est peu aussi qui, ayant essuyé par la faute de ses chefs de plus effroyables désastres, se soient plus bravement relevés (guerre de Cent ans, succession d'Espagne, etc.). Il n'en est aucun peut-être qui ait plus souvent combattu pour la protection des faibles ou la défense de quelque grande idée (chevalerie et croisades, protestantisme et équilibre européen, Révolution française,

La France, pays des nobles actions, a été en outre autant et plus qu'aucun autre, celui des belles et puissantes **œuvres de l'esprit** (lettres, sciences et arts).

Les siècles de Charlemagne et de saint Louis, de François 1ier et de Louis XIV, de Voltaire et de Victor Hugo eu sont la preuve.

Son **grand coeur** enfin n'a-t-il pas ouvert à la société moderne une ère de merveilleux *progrès* ?

* La Révolution française, en effet, en luttant contre tous les despotismes, a proclamé les grands principes d'autour et de justice destinés à diriger de plus de plus le monde. Aussi bien c'est la France même qui, par l'établissement de la République, en a tiré le premier profit.

Telle est l'œuvre accomplie par nos aïeux. La grandeur même de l'œuvre nous impose de grands devoirs.

Nous devons, en veillant toujours nous-mêmes sur

Ernest Lavisse, Histoire de France, 1925.

III. LA GUERRE CIVILE

La guerre civile. --- Nous n'étions pas au bout de nos malheurs. La guerre contre les Allemands était à peine finie quand une guerre entre Français commença.

Les esprits étaient très troublés à Paris à la fin du siège. Des patriotes étaient exaspérés par nos défaites. Beaucoup de républicains se défiaient de l'Assemblée nationale, qui était venue de Bordeaux à Versailles, et qui semblait disposée à rétablir la royauté. Des révolutionnaires voulaient changer toute la société. Enfin, il y avait à Paris, comme dans toutes les grandes villes, des hommes qui aimaient le désordre et les violences.

En mars 1871, les Parisiens nommèrent un gouvernement révolutionnaire qui s'appela la Commune.

Le second siège -, Un second siège commença. Cette fois, ce fut une armée française qui assiégea Paris. Mac-Mahon la commanda.

L'armée entra dans Paris le 21 mai. Les insurgés se défendirent derrière les barricades. Ce fut une affreuse guerre de rues. Vaincus, les insurgés fusillèrent l'archevêque de Paris et plusieurs autres personnes que la Commune avait emprisonnées.

Les insurgés incendièrent des maisons et des monuments. L'Hôtel de Ville et le palais des Tuileries furent brûlés.

Les Allemands occupaient encore les environs de Paris. Ils entendirent avec joie la fusillade et la canonnade. La nuit, ils regardèrent la flamme et la fumée des incendies. La France semblait se détruire elle-même dans un accès de folie furieuse.

Beaucoup de soldats périrent pendant la bataille dans les rues. Un plus grand nombre de Parisiens furent tués en combattant ou après un jugement de conseil de guerre. La répression fut terrible.

L'année terrible, c'est le nom que Victor Hugo a donné à cette année qui vit la guerre étrangère et celle criminelle guerre civile faite sous les yeux de l'étranger. Ce fut un des moments les plus tristes de toute notre histoire.

Barricades parisiennes, insurrections des canuts des soieries lyonnaises, grèves sanglantes : -nombre - de soulèvements populaires, de petite ou de grande ampleur, révèlent l'envers sordide du brillant décor industriel. L'histoire républicaine officielle ignore généralement ces révoltes de la misère et du désespoir. Elle leur préfère les batailles plus glorieuses, menées par les professionnels, galonnés, ou bien transforme les émeutes en épouvantails. Ainsi les écoliers, tout en se préparant à une future revanche militaire, apprendront-ils à redouter la Commune de Paris, cette « criminelle guerre civile », qui met à mal la notion sacrée de patrie.

Mais ils ignoreront, entre autres faits, la complicité entre autorités prussiennes et françaises réconciliées devant un ennemi commun : le peuple insurgé.

4 - Enfin, outre les « *commotions politiques* » et les « *circonstances inévitables imposées à l'industrie* », des interruptions de travail « *purement artificielles proviennent de la volonté des ouvriers eux-mêmes. Je veux parler de la cessation simultanée des travaux qui a lieu lorsque les ouvriers emploient ce moyen violent pour obtenir des patrons et des entrepreneurs, soit une augmentation de salaire, soit quelque autre concession. C'est ce qu'on appelle faire grève.* »

Certes, reconnaît Th.-H. Barrau, au nom des « *doctrines libérales qui dominent dans le Code civil* », une loi de 1864 « *est venue déclarer que les grèves sont innocentes, tant que la violence n'a pas contribué à les provoquer ou à les maintenir* ». Notons les circonlocutions et restrictions préalables, avant de poursuivre l'édifiante lecture des *Conseils aux ouvriers*.

Notre philanthrope auteur respecte évidemment la loi et la liberté de l'individu. Mais n'est-il pas de son devoir d'instruire pleinement son public ? En se tenant sagement au-dessus de la mêlée, bien entendu ! Un paragraphe intitulé : « *Inconvénients des grèves* » (mais n'en attendez pas un second sur les avantages: il n'y en a pas...) explique :

« *Dans tous les cas, ce que je dois vous faire remarquer, c'est que les grèves ont d'immenses inconvénients : elles frappent d'improductivité les capitaux de l'entrepreneur; elles dévorent en pure perte le temps de l'ouvrier; elles portent donc atteinte à la prospérité du pays.* » Etc. Pour connaître la suite, il suffit au lecteur contemporain de lire certains journaux « bien-pensants ». Contentons-nous de la conclusion partagée par une certaine, et importante, presse d'aujourd'hui :

« *Mais ce qui rend les grèves plus dangereuses encore, c'est leur effet moral. Elles parquent dans deux camps séparés et ennemis les patrons et les ouvriers, que le même intérêt et les mêmes affections devraient unir. [...]*

Elles entretiennent parmi les ouvriers les désordres de toute nature qui peuvent naître d'une inaction prolongée.

Elles favorisent les mauvais désirs, les complots, les intrigues, et fomentent dans les esprits une agitation fébrile d'où résulte un véritable désordre mental. »

Haro donc sur les grèves, responsables de tous les fléaux menaçant une société pourtant si bien ordonnée en apparence.

A cette éloquente gravure extraite d'un manuel de lecture à l'usage du cours moyen, l'auteur associe une anecdote édifiante :

« les ouvriers dentelliers d'une ville du Nord se sont mis en grève; les patrons n'ont pas voulu ou n'ont pas pu céder : Les grévistes ont « tenu bon » pendant deux mois, grâce au secours que leur envoyaient d'autres ouvriers dentelliers, des « frères », d'une ville d'Angleterre. Savez-vous ce qui est arrivé au bout de ces deux mois ? La moitié des fabriques ont dû fermer leurs portes, parce que la ville d'Angleterre avait accaparé, pendant ce temps, toute leur clientèle. Du fait même, plus de cinq cents ouvriers se sont trouvés sur le pavé. »

En conclusion, apprendront les petits écoliers républicains :

«Le droit de grève existe en France depuis la loi de 1864 : La grève est une arme dangereuse à manier, et qui blesse bien plus souvent ceux qui s'en servent que ceux contre lesquels elle est dirigée.»

J -B. Tartière
Sylvain, *histoire d'un petit paysan*
Larousse, fin du XIX^e siècle.

LES BONS CHOIX

Vertueux par principe, économe par prévoyance et chaste par nécessité, l'ouvrier fuira les dangereux propagandistes d'une « *politique d'opposition et de bouleversement* » : tout désordre lui serait fatalement préjudiciable. L'esprit échauffé par les « *prédications des fauteurs de désordre* », le travailleur perd vite toute raison. Il s'échauffe, ses idées se troublent, le goût du travail l'abandonne, il fréquente les cabarets - ces lieux de perdition physique et morale. Bref, il prépare sa déchéance :

« Toute cette agitation rend impossible une vie rangée. Le bien-être, qui ne s'acquiert que par une attention incessante à ne perdre ni une minute ni un centime, devient irréalisable. On est gêné, on est malheureux. On s'en prend au gouvernement, aux institutions, au lieu de s'en prendre à soi-même. Le caractère s'aigrit, et l'on tourne dans un cercle dont on ne peut plus sortir : on s'entête dans une politique d'opposition, parce qu'on ne réussit à rien; et l'on ne réussit à rien, parce que l'on s'entête dans cette opposition.

« Encore, si tout se bornait à des discussions !... Mais, non ; le désordre n'est pas toujours dans les esprits seulement; il fait explosion au dehors, il éclate dans la rue ; et alors il arrive souvent que les ouvriers les mieux pensants, les plus raisonnables, se laissent entraîner. »

Et notre philanthrope de dresser un tableau apocalyptique des émeutes, conduisant inéluctablement « *la foule enivrée de désordres [...] vers un abîme où les chers intérêts du pays et les vôtres doivent s'engloutir* » Manipulés par les pernicioseux agitateurs, les ouvriers ne sont plus que des machines, à une énorme différence près : « *C'est que les machines sont des instruments de travail, et que vous devenez, vous, entre de telles mains, des instruments de dissolution sociale.* »

Ceux qui, dans un moment de faiblesse, se laisseraient « *arracher à leurs travaux et métamorphoser en artisans d'émeutes* » se prépareraient un bien triste avenir: « *Je ne parle pas des malheurs qui peuvent s'ensuivre, des condamnations judiciaires ou extrajudiciaires qui peuvent vous atteindre, de la réprobation dont vous êtes frappés de la part de ceux qui vous voulaient du bien autrefois, de la difficulté que vous éprouverez ensuite à obtenir du travail dans des maisons honorables.* »

Inutile, en effet, de développer davantage les terribles menaces contenues dans cet avertissement. Joseph et ses compagnons savent ce que Th.-H. Barrau entend leur faire comprendre. La loi de 1864 autorise certes la grève, mais dans certaines limites. Même s'il ne commet aucun délit, l'émeutier risque des sanctions « *extrajudiciaires* », beaucoup plus graves de conséquences que les amendes ou les peines d'emprisonnement légales. Grâce au « livret », passeport obligatoire de l'ouvrier, les patrons connaîtront les agissements des candidats à un emploi et refuseront d'embaucher les têtes chaudes. Au prolétaire ainsi privé de travail et donc de salaire, ne restera plus qu'une redoutable issue : se faire vagabond avec, en bout de route, la prison, le désespoir, puis le bagne.

Bien sûr, le brave Joseph ne tient pas à errer misérablement par les chemins, guetté par la maréchaussée. Mais il ne lui suffit pas de se tenir à l'écart des manifestations. L'honorable Th.-H. Barrau est là pour conseiller l'attitude à adopter. Sans faire de politique, cela va de soi :

« Ce qu'il faut faire, je vais vous le dire. Dans un pays de têtes vives et incandescentes comme le nôtre, il n'est guère possible de rester calme dans des moments d'effervescence, ni de rester neutre pendant la lutte. Il faut, vous, Joseph, et tous les honnêtes ouvriers qui vous ressemblent, prendre résolument votre parti, vous échauffer pour la bonne cause, comme les autres s'échauffent pour la mauvaise; répondre à l'effervescence, et, au lieu de vous tenir mollement sur la défensive, avoir une attitude ferme. [...] Si vous vous associez entre vous pour opposer aux attaques, dont quelques-uns de vous pourraient être l'objet, une défense intrépide, qu'arrivera-t-il ? Les provocateurs, vous laisseront en paix, ils iront ailleurs faire recrue de dupes et d'esclaves; ou bien, si la lutte s'engage, la justice, le droit, les sympathies civiques seront pour vous ; mieux vaut recevoir en pleine poitrine le pavé de l'émeutier que de se laisser contraindre par lui de le lancer aux honnêtes gens .»

Rendus obligatoires en 1803, les « livrets ouvriers » ne seront supprimés qu'en 1890. Visés par les maires et les employeurs, ces véritables passeports permettent de surveiller le comportement, les activités et les itinéraires des travailleurs.

En 1854, une loi interdit de porter « aucune mention favorable ou défavorable à l'ouvrier ». Mais l'auteur du Tour de la France par deux enfants ignore toujours cette réglementation dans son édition de 1912.

LE TOUR DE LA FRANCE PAR DEUX ENFANTS.

Le patron d'André, qui n'avait que des louanges à faire du jeune garçon, lui avait procuré des papiers en règle, un livret bien en ordre, un certificat signé de lui-même avec le sceau de la mairie, puis l'attestation du maire de la ville déclarant qu'André et Julien étaient de braves et honnêtes enfants, et qu'ils avaient passé laborieusement leur temps à Épinal, l'un à l'école, l'autre chez son patron :

Mme Gertrude avait voulu, elle aussi, se porter garante des jeunes orphelins, et de sa plus belle écriture elle avait joint son témoignage à celui de M. l'instituteur, à ceux du patron d'André et du maire.

Nos jeunes garçons étaient bien contents. - Comme c'est bon, disait André, d'avoir l'estime de tous ceux avec lesquels on vit ! - Et Julien frappait de joie dans ses deux mains en regardant les précieux papiers.

LES RISQUES DU MÉTIER

Manque d'intérêt pour les banales et sordides réalités quotidiennes, souci de s'en tenir à des généralités, crainte de saper par des précisions attristantes ses envolées moralisatrices sur la valeur du travail ? Le philanthrope ignore les maladies et les accidents liés à l'exercice de nombreux métiers. Par souci d'être complet, il se contente de rejeter dans des notes annexes de longs extraits d'un traité d'hygiène « *sur les maladies auxquelles sont exposées les diverses professions* », de M. Isidore Bourdon. A chaque lecteur de glaner ce qui le concerne dans ce recensement peu encourageant des risques multiples provoqués, selon l'auteur, davantage par l'imprudence des travailleurs que par le travail lui-même. Les gravures proviennent du *Tour de la France par deux enfants*.

« Les personnes que leurs travaux journaliers exposent aux émanations et au contact des débris d'animaux, les tanneurs, les corroyeurs, les bouchers, les mégissiers, les boyaudiers particulièrement, les fabricants de cordes d'instruments, les fabricants de bleu de Prusse, qui emploient le sang de boeuf, les anatomistes et les étudiants en médecine, sont sujets aux fièvres typhoïdes, à l'anthrax et à la pustule maligne. Les professions qu'on vient d'énumérer peuvent aussi occasionner des bouffissures et diverses éruptions de la peau. Ceux qui exercent ces états ont communément le teint pâle et blafard, et une physionomie malade. »

Dans de telles circonstances, il est indispensable de donner beaucoup de soins à la propreté; il faut attentivement changer de linge; il faut prendre des bains. Il est de même essentiel, quand on ne travaille pas en plein air, d'établir des courants d'air là où l'on fonctionne et où l'on séjourne, soit au moyen d'un grand feu de cheminée, soit en établissant un fourneau d'appel à la d'Arcet, soit enfin par la ventilation. »



Ardoisiers d'Angers. - Quand les ardoises ont été arrachées de la carrière par gros blocs, on fend au moyen de coins et de pics ; on obtient ainsi des feuilles de plus en plus minces. De nos jours, on a inventé une machine au moyen laquelle on fend les ardoises avec rapidité.

Travail à l'ancienne (Musée de lamine à Trélazé, Maine-et-Loire). La table a été inventée pendant la guerre de 1914-1918, période d'embauche des femmes, car elle ne pouvaient pas serrer l'ardoise entre leurs jambes à cause de leur jupe.

Le vannier. - C'est l'ouvrier qui fabrique des vans, des corbeilles et des paniers, avec des brins d'osier, de saule et autres tiges flexibles qu'il entrelace adroitement: Les vanniers ne doivent pas tenir serrées entre leurs lèvres les baguettes d'osier dont ils veulent se servir ni les mâcher entre leurs dents : cette mauvaise habitude entraîne des maladies de la bouche.



Suivent six pages évoquant successivement les dangers encourus par les mineurs et carriers, ouvriers sur métaux, peintres, potiers, imprimeurs, tailleurs, couturiers, cordonniers, sabotiers, joailliers, dentellières, horlogers, etc. En conclusion, suggère le savant hygiéniste :

« Les professions suivantes, comme les plus douces, sont celles qui conviennent le plus aux personnes délicates : l'état de tourneur, de menuisier, de jardinier, etc.

Il serait également judicieux de conseiller une des professions où l'on travaille le fer à des jeunes gens débiles, pâles et scrofuleux.

Les hommes dont l'énergie se consacre à de gros travaux se dispensent plus aisément de bains que ceux qui sont sédentaires, ne fût-ce qu'en raison de la transpiration si abondante dans les premiers, et fort rare dans les autres. »

LA LOI ET LES TRAVAILLEURS

En lisant les *Conseils aux ouvriers*, Joseph aura appris à connaître tous ses devoirs de travailleur et de citoyen. Mais, de ses droits, il ne saura pas grand-chose. Pourtant, l'auteur a pris soin d'actualiser son livre, en donnant le texte complet des lois du 14 mars 1872, d'avril-juillet 1872 et du 23 janvier 1873: la première interdit **l'Association internationale des travailleurs** ; les secondes portent sur le **recrutement militaire** ; la troisième enfin réprime **l'ivresse publique**. De bonnes et saines lois aux yeux du philanthrope.

Des mesures favorables aux prolétaires, Th.-H. Barrau cite la reconnaissance, en 1864, du droit de **coalition et de grève**. Mais c'est pour en dénigrer les dangereuses conséquences. En revanche, il s'étend longuement sur les règlements de 1850 et 1852, autorisant et encourageant la création de **Sociétés de secours mutuels** et instituant des **Caisses de retraite** : de telles dispositions offrent à ses yeux l'avantage d'encourager l'épargne, cette vertu majeure.

Enfin, l'ouvrage se termine par la citation intégrale de la loi de 1841, première intervention de l'État en matière de travail, **limitant l'embauche des enfants**. Encore le texte officiel n'est-il suivi d'aucun commentaire.

Précisons donc que cette mesure protectrice fut votée à la suite de rapports officiels dénonçant l'exploitation abusive des jeunes garçons et filles. Témoignages et statistiques à l'appui, les enquêteurs exposent les redoutables conséquences d'une telle situation : le travail excessif et prématuré de dizaines de milliers d'enfants menace la santé et la vie de ces derniers dans l'immédiat ; risque à brève échéance de priver l'industrie de bras et la patrie de soldats. Aussi interdit-on l'embauche des enfants de moins de huit ans et limite-t-on le travail à huit heures par jour pour les catégories de huit à douze ans ; à douze heures pour les moins de seize ans. La loi précise de surcroît qu'aucun jeune ne pourra être employé la nuit ou le dimanche. Enfin, au-dessous de douze ans, les petits ouvriers devront fréquenter une école.

En réalité, le texte adopté ne concerne que les entreprises de plus de vingt ouvriers et ne s'applique pas aux apprentis sous contrat. Selon un rapport de 1848, 80 000 jeunes seulement sur plus de 240 000 bénéficient d'une protection légale. Par ailleurs, la fraude est d'autant plus facile que les parties concernées - patrons et parents - considèrent cette réglementation comme une entrave à leur liberté... et à leurs bénéfices de chefs d'industrie ou de famille. Enfin, des inspecteurs bénévoles, choisis en trop faible nombre parmi les notables (dans le département du Nord, 20 000 entreprises dépendent d'un seul inspecteur !) hésitent généralement à appliquer les sanctions, pourtant dérisoires, prévues par les textes.

Le rapport suivant, établi un quart de siècle après la loi de 1841, permettra de dépasser les artificieux conseils pseudo-philanthropiques et le formalisme de la réglementation, pour plonger au cœur de la réalité. Une réalité qui ôte toute envie d'ironiser !

Visite des ateliers de tissage lyonnais en 1867

« Lorsqu'on parcourt les ateliers de teinture, de dévidage, d'ourdissage, de tissage, etc. on reconnaît que, presque partout, l'instruction des enfants est négligée ; il n'y a aucun souci de disposer l'emploi du temps de manière que l'enfant qui n'a pas reçu la première éducation puisse aller à l'école dans la semaine et, si, le dimanche, on lui laisse la facilité de suivre l'enseignement primaire, on ne s'inquiète pas de le faire faire.

" Presque partout aussi les prescriptions relatives à la durée du travail qui devrait être proportionnée à l'âge et aux forces de l'enfant, ne sont pas observées. Souvent l'apprenti est lié à l'adulte par un travail commun, dans l'atelier de châles, par exemple, où l'enfant est occupé à lancer la navette ou encore dans l'atelier de tissage où l'enfant âgé parfois de moins de huit ans, est occupé à donner des mailles...

« Il est de notoriété publique que dans un grand nombre d'ateliers de dévidage les logements sont insalubres. Les ouvrières (ce sont des filles et des femmes qui s'occupent du dévidage des soies) sont entassées dans des alcôves ou des soupentes où l'air ne circule pas et demeure constamment vicié ; elles couchent ordinairement deux dans un même lit, sur une paillasse ; elles ne reçoivent aucun soin de propreté personnelle et n'ont même pas la possibilité de satisfaire à ces mesures élémentaires de l'hygiène ; enfin, si la pièce où elles travaillent est, à cause des matières premières, tenue assez proprement, l'incurie et la malpropreté règnent dans la chambre où elles couchent et où elles prennent les repas.

« L'insuffisance de la nourriture est attestée par les nombreuses plaintes portées annuellement devant le Conseil des Prud'hommes. Tantôt la misère (et comment l'éviter lorsque les chômages et le surenchérissement des denrées rendent de plus en plus insuffisant le modique salaire accordé), tantôt une cupidité sordide conduit la maîtresse dévideuse à une alimentation déplorable. Dans beaucoup d'ateliers on ne mange jamais de viande, dans d'autres, les substances animales apparaissent deux fois par semaine au repas du milieu du jour ; le plus souvent, on ne boit pas de vin... L'apprentie peut ne pas trouver dans sa patronne une mère de famille : les mauvais traitements sont d'ailleurs allégués annuellement devant le Conseil de Prud'hommes pour obtenir la résiliation d'un certain nombre de contrats.

Mal logée mal nourrie maltraitée notre fillette achève d'user sa constitution par un travail excessif.

Quelque soit son âge, elle travaille régulièrement de cinq heures du matin à neuf heures du soir, et cette journée de quatorze heures d'un travail effectif est suivie, lorsque l'ouvrage presse, d'un travail de nuit prolongé jusqu'à onze heures et minuit. La maîtresse donne pour excuse que les chômages répétés de la Fabrique lyonnaise l'obligent de profiter des moments où elle est occupée. C'est cette même excuse, l'irrégularité des travaux, qui est présentée pour justifier l'inobservation du repos hebdomadaire : pour beaucoup d'ateliers il n'y a pas de dimanche. Ai-je besoin d'ajouter qu'en ce qui concerne l'instruction primaire la loi n'est pas mieux obéie ? Une maîtresse dévideuse n'a pas craint de me répondre qu'elle exigeait dans ses contrats la clause de ne pas laisser aller les apprenties à l'école : les enfants, suivant elle, s'y gâtent et en reviennent plus insubordonnés...

« Il résulte (d'une statistique médicale) que les maladies ordinaires de notre classe ouvrière sont la phthisie et la gastralgie dont les germes sont pris dès l'époque de l'apprentissage. Si nous considérons l'hôpital de la Croix-Rousse, nous trouvons que depuis cinq ans, sur 2024 décès, il y a 771 décès par phthisie, soit 26 %, que sur ces 771 décès, 408 ont frappé la classe ouvrière et se subdivisent en 139 tisseurs, 164 tisseuses et 105 dévideuses ; 105 dévideuses mortes de phthisie et on compte à peine 4000 dévideuses ! Et sur ces 105 dévideuses, 47 âgées de 15 à 18 ans ! Celles qui résistent le plus longtemps atteignent 25 ans avant de mourir. »

Extrait d'un rapport à la Chambre de commerce de Lyon, 1867

DES CONSEILS AUX RÉALITÉS

BIBLIOGRAPHIE

Quelques **ouvrages d'accès facile** compléteront utilement cette BT2

- F. et J. FOURASTIÉ : *Les écrivains témoins du peuple* (Éd. Marabout)
- P. GUIRA L: *La vie quotidienne en France à l'âge d'or du capitalisme, 1825/1879* (Éd. Hachette).-
- J. MARSEILLE : *Une famille d'ouvriers de 1770 à nos jours* (Éd. Hachette).
- A. PERDIGUIER : *Mémoires d'un compagnon* (Rééd. Éd. Gallimard, coll. 10/18).
- M. REBERIOUX : *La vie quotidienne d'un militant ouvrier de la Commune à 1914* (Éd. Hachette)
- . SANDRIN : *Enfants trouvés- Enfants ouvriers* (Éd. Aubier, 1982)
- L: R. VILLERME : *État physique et moral des ouvriers, 1840* (Rééd. Éd. Gallimard, coll. 10/18)

Témoignages plus ou moins romancés sur la condition ouvrière
XIX^e siècle

- V. HUGO : *Mélancholia* (Les Contemplations, Rééd. Livre de Poche).
- E: ZOLA : *Germinal* (Folio n° 1001)-*L'Assommoir* (**Folio** n° 1051) - *Travail* (Rééd. Éd.. Verdier/Lagrasse) - *Carnets d'enquêtes* (Éd. Plon, 1986).

XX^e siècle:

- C. ETCHERELLI : *Élise ou la vraie vie* (Folio n° 939) - *A propos de Clémence* (Folio n° 320).
- B: CLAVEL : *La maison des autres* (J'ai lu n° 552).
- R. LINHAT: *L'établi* (Éd. Minuit/Poche, 1978).
- G. NAVEL: *Travaux* (Folio n° 1156). - A. STIL.- *Le mot mineur camarades* (EFR, 1949) .
- R, VAILLAND : *325 000 francs* (Livre de Poche n° 986) - *Beau masque* (Folio n° 227).

—

PROLONGEMENTS

Les Archives départementales conservent d'intéressants documents (rapports et statistiques) sur les activités industrielles de la région(série M).

Enquête sur **les conditions de travail autrefois** (apprentissage, congés, pouvoir d'achat, chômage, relations au sein de l'entreprise, luttes, hygiène et sécurité, maladie, vieillesse, évolutions, **etc.**).

Comparer avec **la situation actuelle**, anciennes et nouvelles revendications

Recherches et témoignages sur le travail des jeunes et l'apprentissage

- **Autrefois** (âge, travaux, durée de travail et de l'apprentissage, pouvoir d'achat, relations humaines, souvenirs marquants, etc.).

- **Aujourd'hui** : lycées techniques et apprentissage direct (avantages et inconvénients de l'une et l'autre solution).

Collection BT.

BT n° 625 : *La verrerie ouvrière d'Albi*

n° 665 : *Histoire du 1er Mai*

n° 680 : *Les syndicats*

n° 695 : *Mineurs en grève en 1863*

n° 705 : *Antoine, ouvrier tisserand (1815-1848).*

SBT n° 282. *Ouvriers et usines*

n° 321 : *Un livret ouvrier*

n° 322 : *Un ouvrier charpentier du second Empire.*

n° 340-341 : *Ouvriers au XIX° siècle et au début du XX°.*

n° 441 : *Condition ouvrière avant 1914*

n° 763 et 764 : *La vie quotidienne des ouvriers au XIXe siècle et au début du XXe.*

BT2 n° 8 : *La conquête des droits syndicaux en France*

n° 54 : *Utopistes et précurseurs du communisme.*

n° 69: *Le marxisme.*

n° 172 : *Les enfants au travail dans les usines du XIX° siècle*

n° 196: *Le Creusot 1780-1880*



Ronchamp : ancien puit de mine

